

Islam, fondamentalismes et modernité
Entrevue avec Antoine Sfeir

ReLations

société politique religion

NUMÉRO 690
février 2004

L'éthique est-elle dans l'impasse?

L'histoire
d'une confiscation

Le retour
du tragique

Aux sources
du politique

Controverse :
Un pape devrait-il
démissionner?



4,95 \$



ARTISTE INVITÉE :
CÉLINE BOUCHER

NUMÉRO 690, JANVIER-FÉVRIER 2004

4 actualités

HORIZONS

- 9 PARLONS D'HORIZON...
FERNAND JUTRAS

ailleurs

- 26 LES DÉFIS CONTEMPORAINS DU VIETNAM
YANN ROCHE

CONTROVERSE

- 28 UN PAPE DEVRAIT-IL DÉMISSIONNER?
GILLES ROUTHIER
MARCO VEILLEUX

30 en bref

regard

- 31 ISLAM, FONDAMENTALISMES ET MODERNITÉ
Entrevue avec Antoine Sfeir
JEAN-CLAUDE RAVET

alentours

- 36 LE BONHEUR
HÉLÈNE MONETTE

38 multimédias

40 Livres

COUVERTURE : CÉLINE BOUCHER, *CADENCE*, 2001

DOSSIER

10 L'ÉTHIQUE EST-ELLE DANS L'IMPASSE?

Dans une société rompant avec la capacité humaine de définir collectivement ses finalités, ses orientations et son devenir, la demande d'éthique est le symptôme d'un malaise social profond qu'il nous faut interroger. Si l'éthique est une réponse adéquate à l'incertitude contemporaine sur nos manières d'agir et au cynisme ambiant refusant les normes, la surenchère éthique – quant à elle – tend à dissoudre la dimension politique de l'existence. Cette surenchère ne peut qu'être combattue.

12 L'HISTOIRE D'UNE CONFISCATION HUBERT DOUCET

14 ÉTHIQUE ET MANAGEMENT : DEUX LOGIQUES IRRÉCONCILIABLES OMAR AKTOUF

18 NOS GÈNES DANS LES MAINS DES EXPERTS MARCO VEILLEUX

19 LE RETOUR DU TRAGIQUE Entrevue avec André Duhamel ANNE-MARIE AITKEN

22 AUX SOURCES DU POLITIQUE JEAN-CLAUDE RAVET

23 L'AFFIRMATION DE NOTRE LIBERTÉ HENRI LAMOUREUX

ARTISTE INVITÉE

Détentrice d'une maîtrise en arts visuels de l'Université Concordia, **Céline Boucher** enseigne les arts plastiques au Cégep du Vieux Montréal depuis 1991. Elle a participé à de nombreuses expositions individuelles ou de groupe à Montréal, au Québec et à l'étranger. L'artiste poursuit un questionnement sur les activités fondamentales de l'être humain, sur la place de celui-ci dans l'univers et dans la société. Une grande part de sa démarche est intuitive. Travaillant dans l'incertitude, ses tableaux sont inachevés. Ils montrent les liens qui s'établissent entre les humains engagés dans la rythmique de la vie.

Relations

FONDÉE EN 1941

La revue *Relations* est publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité de membres de la Compagnie de Jésus et d'une équipe de personnes engagées dans la promotion de la justice.

BUREAUX

25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6
tél. : (514) 387-2541
télééc. : (514) 387-0206

relations@cjf.qc.ca
www.revuerelations.qc.ca

DIRECTEUR

Jean-Marc Biron

RÉDACTRICE EN CHEF

Anne-Marie Aitken

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Jean-Claude Ravet

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Marco Veilleux

DIRECTION ARTISTIQUE

Mathilde Hébert

ILLUSTRATIONS

Janice Nadeau
Olivier Hanigan
Mostafa Kriat
Lino (ecco_lino@hotmail.com)

RÉVISION/CORRECTION

Éric Massé

IMPRESSION

HLN, Sherbrooke

COMITÉ DE RÉDACTION

Gregory Baum, Céline Dubé,
Guy Dufresne, Élisabeth Garant,
Fernand Jutras, Nicole Laurin,
Guy Paiement, Rolande Pinard

COLLABORATEURS

André Beauchamp, Dominique Boisvert, Louise Boivin, René Boudreault, Marc Chabot, Hélène Monette, Jean-Marc Éla, Vivian Labrie, Jean-Paul Rouleau

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Repère* et dans *l'Index de périodiques canadiens*, publication de Info Globe.
Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ABONNEMENTS

Hélène Desmarais
8 numéros (un an) : 32 \$
(taxes incluses)
Deux ans : 56 \$ (taxes incluses)
À l'étranger : 40 \$ Étudiants : 25 \$
TPS : R119003952
TVQ : 1006003784

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

ISSN 0034-3781
Envoi de Poste-publication
Enregistrement n° 09261

Trop, c'est trop!

L'hiver 2004 s'annonce chaud. Pas seulement à cause du réchauffement climatique. Le vent de changement qui balaie le Québec depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Charest n'est pas prêt de s'arrêter. Il va au contraire s'intensifier. Après le vote, sous régime forcé, de plusieurs projets de lois touchant des symboles de notre vie collective – les centres de la petite enfance, le code du travail, les affiliations syndicales, les établissements de la santé, etc. –, le gouvernement veut s'atteler à la politique familiale, la justice administrative, l'avenir des cégeps, le financement des universités, la réforme des institutions démocratiques, le régime des rentes du Québec... On peut se demander si le Plan d'action de lutte contre la pauvreté, sans cesse reporté, apparaît

Dans la lettre ouverte qu'il adressait aux Québécois, le 14 octobre dernier, le premier ministre annonçait clairement ses couleurs: « Graduellement, l'État québécois deviendra plus efficace. Il sera moins lourd. Il rendra de meilleurs services à meilleur coût. Il assumera pleinement les siens, comme la santé et l'éducation. Il saura déléguer à d'autres, aux municipalités, aux organismes communautaires ou aux entreprises privées, ce que d'autres peuvent faire mieux ou à meilleur coût que lui. » Le discours de Paul Martin, récemment arrivé au pouvoir, ne diffère en rien de celui de Jean Charest. Le gouvernement fédéral a, en effet, annoncé un gel immédiat de certains projets d'investissement, une révision de toutes les dépenses, de même qu'un gel de la taille de la fonction publique fédérale. Au nom d'une « bonne gouvernance », qui s'inscrit dans la droite ligne de la pensée de la Banque mondiale, c'est le rôle de l'État qui est remis en cause au profit d'un transfert de certaines de ses activités au secteur privé et bénévole. Néolibéralisme oblige! Désormais, les politiciens sont poussés à gouverner l'État comme on dirige une entreprise.

Dans cette perspective, le bâillon imposé à l'Assemblée nationale en dit long sur la manière de gouverner de Jean Charest. Ce geste politique symbolise bien son refus d'écouter l'opposition. En effet, pourquoi perdre du temps à délibérer au Parlement si les décisions se prennent ailleurs? Les firmes de consultants pèsent plus lourd que le débat démocratique et le bien commun.

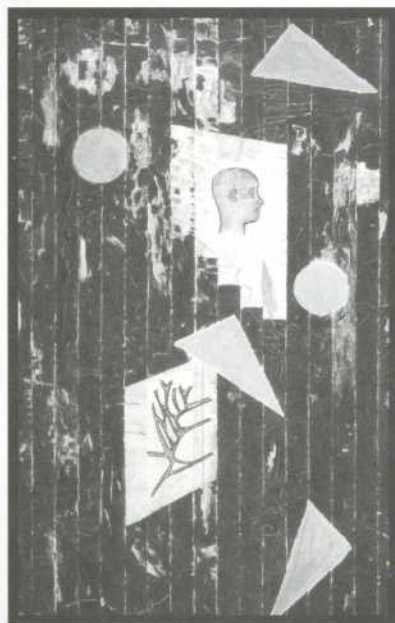
Si, auparavant, le néolibéralisme avançait sous le masque de la social-démocratie, il apparaît désormais sous son vrai visage, à découvert. Sa logique d'action est manifeste. Déréglementation, privatisation, sous-traitance, flexibilisation, réduction des services publics et des programmes sociaux sont résolument à

l'ordre du jour, écrasant tout sur leur passage, notamment ce qui tisse des liens de solidarité entre les citoyens et leur offre un espace commun d'existence et de régulation sociale. Ce chamboulement s'effectue au nom même de la solidarité, de la lutte à la pauvreté, des intérêts historiques du Québec et de tous les Québécois! On savait que les mots étaient polysémiques, mais pas à ce point! Par un effet pervers, la rhétorique les transforme en coquilles vides et sape à la base toute possibilité de vision commune.

Réduction du filet de sécurité sociale, coupures de services et conditions de travail inéquitables risquent d'accroître l'exclusion de plus en plus marquée de certains groupes sociaux, notamment des 20 % les plus pauvres de la population québécoise, comme s'ils représentaient une portion d'humanité en trop. Pendant ce temps, les 20 % les plus riches voient leurs revenus augmenter et leurs impôts fondre au soleil.

Si nous voulons que les mots de « solidarité » et de « justice sociale » gardent leur force et leur poids, nous avons à nous frayer la voie dans la résistance à cette logique marchande de recherche du plus grand profit, de compétitivité et d'écrasement des plus faibles. Il faut résolument tourner le dos à l'idole du pouvoir économique et financier. Les citoyens se sont déjà mobilisés. Ils vont continuer, dans les mois qui viennent, à faire entendre leurs voix et respecter leurs droits. Cette mobilisation sociale, pour garder le cap de la solidarité, doit non seulement défendre les acquis de certains groupes sociaux, mais viser aussi l'inclusion de tous et de toutes, notamment des populations les plus fragilisées de la société. Les écarts sociaux ne sont pas une fatalité. Il est possible de les réduire. Cela passe par une volonté politique.

ANNE-MARIE AITKEN



CÉLINE BOUCHER,
LA VISION, 2000,
TECHNIQUES MIXTES
SUR PAPIER,
97 X 64 CM

vraiment comme une priorité! Cet immense travail est motivé par l'impératif de réduire les dépenses de l'État, d'éponger les déficits hérités du gouvernement précédent mais, surtout, de baisser les impôts et réduire la dette pour être fidèle aux promesses électorales.

L'imaginaire politique au pouvoir

Les militants de D'abord solidaires viennent de se donner de nouvelles orientations

JACQUES FOURNIER

Plus de 275 personnes se sont réunies à l'Université de Montréal, les 28, 29 et 30 novembre dernier, pour décider de l'avenir de D'abord solidaires, ce collectif non partisan d'éducation populaire lancé en janvier 2003 à l'initiative de Françoise David et d'autres militantes et militants.

Les personnes présentes à ces asises ont décidé à l'unanimité que D'abord solidaires continuerait de se développer comme mouvement non partisan, en mettant l'accent cette fois sur la lutte contre les politiques conservatrices du gouvernement de Jean Charest. Lorraine Guay, militante sociale et féministe très engagée, a accepté d'être la porte-parole principale du Collectif.

Une bonne partie des participants ont décidé, par ailleurs, de suivre la voie que proposait Françoise David, à savoir de travailler, en dehors de D'abord solidaires, au développement d'une gauche unifiée dans un parti politique, tenant compte de l'existence de l'Union des forces progressistes (UFP) et du Parti Vert. Cette décision a été prise dans une perspective gagnant-gagnant, c'est-à-dire que les deux projets, le mouvement et le parti, vont coexister chacun de façon autonome.

Une troisième option a été présentée : l'option libertaire, qui favorise l'action locale et l'autogestion et qui s'inscrit dans la tendance anarchiste. Sa porte-parole principale est Anna Kruzynski, étudiante au doctorat conjoint Université McGill-Université de Montréal et très engagée dans le quartier Pointe Saint-Charles, à Montréal.

Cette option a elle aussi suscité l'intérêt de plusieurs personnes. Elle continuera à faire son chemin, également de façon autonome par rapport aux deux autres options.

Pour donner une idée plus précise des forces militantes qui étaient en présence, mentionnons que le dimanche matin, au moment des choix concrets, plus d'une centaine de personnes ont pris part à l'atelier sur l'option partisane, une soixantaine se sont jointes à

l'atelier sur le mouvement/réseau et environ 25 ont participé à l'atelier sur l'option libertaire. Au-delà des différences dans les stratégies, toutes et tous se sont entendus pour dire qu'il fallait travailler à « faire de la politique autrement » et à développer l'imaginaire politique.

Pour Lorraine Guay, D'abord solidaires ne veut pas prendre la place des mouvements sociaux (femmes, jeunes, écologistes, etc.), mais leur donner son appui. Elle a rappelé le rôle important que D'abord solidaires a joué dans la mise sur pied du Réseau de vigilance, une coalition d'une quarantaine de syndicats et d'organismes communautaires, étudiants, écologistes et fémi-



L'AUTEUR EST MEMBRE DE
D'ABORD SOLIDAIRES

LINO, ÉMERGENCE,
2003

La « troisième voie » de Paul Martin

nistes contre les politiques du gouvernement Charest. Concrètement, le mouvement non partisan D'abord solidaires continuera donc d'exister, avec le même nom, le même logo, le même site Internet, le même numéro de téléphone et une liste de personnes soutenant le projet, etc. Il s'attellera vraisemblablement, au cours des prochains mois, à faire l'analyse des programmes des partis politiques fédéraux à la veille des élections, comme il l'avait fait sur la scène québécoise. Une vingtaine de personnes ont indiqué qu'elles voulaient faire partie du Collectif national renouvelé. Les collectifs locaux continueront à se développer. « Faisons mouvement! », a lancé Lorraine Guay lors de sa présentation.

Françoise David, de son côté, a choisi de mettre ses énergies dans le développement d'une alternative politique unifiée, selon un échancier qui veut se donner du temps. Il y aura tout d'abord le lancement, au printemps prochain, d'une plaquette, ou manifeste, qui vulgarisera les grandes orientations d'un futur parti. Il y aura aussi des rencontres et des discussions avec l'UFP et les Verts dans un but d'unification. « Si la tendance se maintient, aux prochaines élections québécoises, il y aura un seul parti féministe, de gauche, écologiste, altermondialiste, pacifiste et antiraciste », a-t-elle déclaré, sous les applaudissements nourris de la salle.

« Nous vivons quelque chose d'extraordinaire », a souligné Manon Massé, une des chevilles ouvrières du rassemblement, lors de la plénière du dimanche. En effet, au lieu de se déchirer pendant trois jours, conformément à la tradition qui a souvent marqué la gauche québécoise au cours des 30 dernières années, les participants ont échangé entre eux, dans le respect, sur les enjeux réels des trois options. Une quatrième option, celle d'un mouvement non partisan qui appuierait occasionnellement des candidats indépendants, a même été examinée. L'ouverture d'esprit était au rendez-vous. ●

Incontestablement fondée sur l'acceptation passive de l'ordre capitaliste mondialisé, la troisième voie de Paul Martin peine à s'élever à la hauteur d'un véritable renouveau du projet politique

JEAN-PHILIPPE WARREN

Dans une entrevue récente, Paul Martin déclarait refuser les anciennes étiquettes de droite et de gauche. Il se réclamait plutôt de Tommys Douglas – leader du premier gouvernement socialiste en Amérique du Nord – et de son idéal d'un État fédéral moralement à gauche mais fiscalement à droite. On ne compte plus les discours de Paul Martin en faveur d'une consolidation du tissu social et d'une amélioration des conditions des plus démunis. Vraisemblablement, la « troisième voie » qu'il propose ne relève pas d'une idéologie politique qui érigerait le désengagement de l'État en absolu, sur le modèle de ce qui s'est fait en Ontario et en Alberta – et de ce qui s'amorce au Québec.

Tout en reconnaissant la nécessité d'une adaptation toujours plus grande aux lois du marché, tout en endossant le discours contemporain de l'efficacité et de la productivité, tout en acceptant la libération tous azimuts des échanges internationaux, Paul Martin considère l'État de manière positive. Par l'argent investi dans les programmes de formation scientifique et technique, il peut assurer une plus grande spécialisation des travailleurs; par des incitatifs fiscaux ciblés, il peut encourager l'investissement de certaines entreprises technologiques de pointe; par l'ajustement rigoureux des

taux bancaires, il peut contrôler la croissance économique, etc. L'État est donc investi d'un rôle important. Mais, on le voit bien, il ne s'agit pas de contrôler la progression de la logique néolibérale. Au contraire, il s'agit d'orienter la puissance étatique au service de l'intégration toujours plus grande de la société au système du capitalisme mondialisé.

Cette troisième voie refuse aussi de célébrer sans nuances la montée de l'individualisme. Même si elle conçoit que les individus doivent disposer de services gouvernementaux qui répondent à leurs besoins comme « consommateurs », elle se fonde néanmoins sur des principes de communauté, de responsabilité et de devoir, tout autant que sur l'idée d'un bien commun dont l'État est le gardien ou le symbole. Ainsi, Paul Martin parle-t-il souvent d'une solidarité nationale, d'une union des esprits autour d'un même idéal de justice et de paix, et de l'importance d'éveiller les citoyens à leurs devoirs sociaux.

Malheureusement, son interprétation de la troisième voie demeure nettement conservatrice. Ses décisions les plus importantes le démontrent clairement. Par exemple, durant la campagne fédérale de 1997, le premier ministre Jean Chrétien et son ministre des Finances avaient promis de respecter une « approche balancée » dans l'attribution des surplus

L'AUTEUR EST PROFESSEUR
DE SOCIOLOGIE
À L'UNIVERSITÉ CONCORDIA





créés par la lutte au déficit : la moitié irait au paiement de la dette fédérale et à des réductions d'impôts; l'autre moitié servirait à financer certains programmes sociaux jugés prioritaires. Cinq ans après cette promesse, force est de constater qu'elle est loin d'avoir été respectée. Une analyse des différents budgets présentés par Paul Martin et John Manley révèle que 90 % de l'argent disponible a été employé pour éponger la dette et réduire les impôts, laissant un maigre 10 % pour les programmes sociaux. Pire, les réductions et exemptions de taxes absorbent à elles seules près des 2/3 des nouvelles ressources fiscales.

Cette politique fiscale, saluée par les milieux de la finance et de la grande

entreprise, relève sans conteste d'une vision de droite. Elle a été rendue plus radicale encore par la façon dont s'est faite cette diminution d'impôts. Par exemple, alors que la moitié de ceux qui payent des impôts ont déclaré des revenus de moins de 30 000 \$ par année, le budget de 2000 a consacré la part du lion des réductions fiscales à ceux qui gagnent plus de 65 000 \$, soit 6 % de l'ensemble des payeurs de taxes. Quant aux 2 % dont le revenu est supérieur à 100 000 \$ par année, ils se sont partagés près de 20 % des réductions d'impôts du budget fédéral 2000. Les entreprises, imposées auparavant à 28 %, ne le sont plus désormais qu'à 21 %, soit le même taux d'imposition que celui auquel sont soumises les personnes à très faible revenu.

Enfin, les surplus accumulés par le fédéral ont été réalisés, entre autres, grâce à des coupures sans précédent dans les programmes de l'assurance-emploi, l'éducation (les frais de scolarité ont augmenté de 125 % en moyenne au Canada au cours des dernières années) et les soins de santé.

Paul Martin prétend qu'il a le cœur à gauche mais la tête à droite. Il vaudrait mieux dire qu'il tient des paroles de gauche mais pose des gestes de droite. Si la troisième voie qu'il propose en est bien une, elle est manifestement fondée sur l'acceptation passive de l'ordre capitaliste mondialisé et peine à s'élever à la hauteur d'un véritable renouveau du projet politique. ●

Une « Europe havre de paix »

Est-ce une autre Europe qui s'est dessinée à travers le Forum social européen?

ROBERT SCARCIA

Plus de 40 000 délégués, constituant 1500 groupes venant de 60 pays, ont pris le chemin de Paris pour le deuxième Forum social européen (FSE). Pendant trois jours, du 12 au 15 novembre 2003, ils ont été des milliers à assister aux 55 plénières, aux 250 séminaires et aux centaines d'ateliers proposés. Le samedi 15 novembre, une manifestation en faveur d'une « Europe des droits dans un monde sans guerre » a clôturé les rencontres.

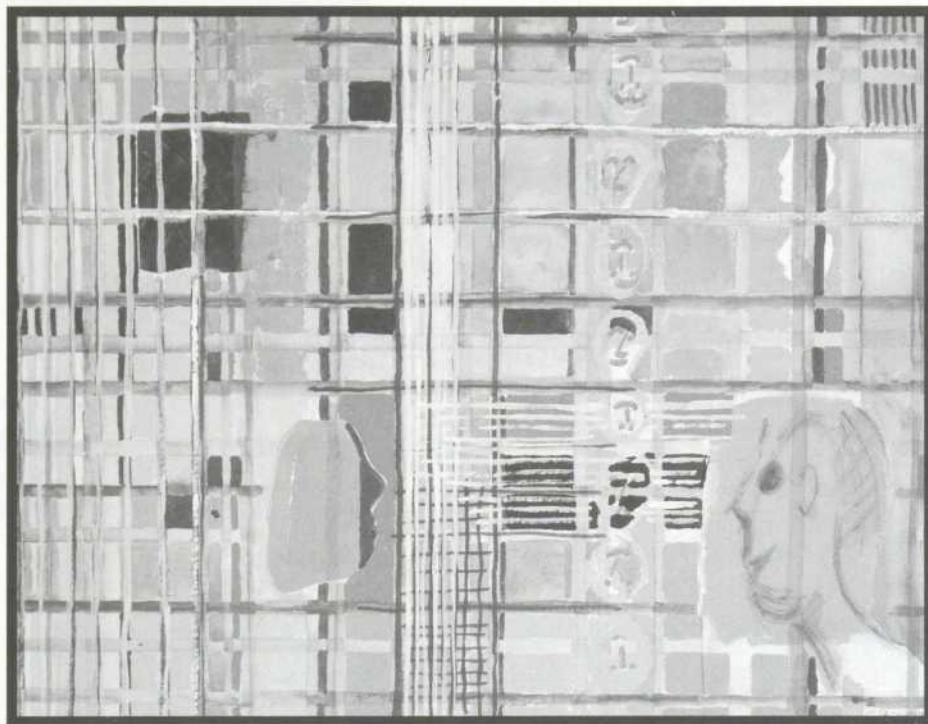
Les discussions ont permis d'aborder des sujets aussi divers que les politiques de déréglementation, la Constitution européenne, les modes de production et de consommation durables, les luttes contre l'exclusion, les

relations entre l'Europe et l'Amérique latine, l'avenir de l'Europe de l'Est dans l'Union européenne, la nouvelle répartition des richesses, la lutte pour la paix, la mondialisation, etc. Impossible de traduire en quelques lignes la diversité des thèmes traités et de relater la profusion d'opinions, de propositions et d'exigences exprimées par les participants d'un mouvement défini comme « altermondialiste », parce que ceux-ci croient qu'« un autre monde est possible ».

Le projet politique du FSE est de travailler à la construction d'une « Europe havre de paix » qui devrait exprimer son refus de la guerre dans sa Constitution, et non d'une « Europe puissance » selon la vision des gouvernements en place sur le vieux continent. Il ne s'agirait plus d'une Europe

concurrente des États-Unis sur la scène internationale, mais d'une Europe capable d'offrir un modèle alternatif. Celui-ci pourrait également attirer les Américains qui verraient à l'occasion de transformer leur propre système.

Prolongeant la réflexion amorcée lors du premier Forum européen de Florence, en 2002, dont la rencontre de Paris a été la continuation, le front de lutte contre la globalisation néolibérale vient de se doter d'un nouveau concept, celui de « guerre globale ». Selon les altermondialistes, les campagnes d'Afghanistan et d'Irak démontrent que la globalisation dispose à présent d'un véritable « bras armé ». La guerre globale que mène le capitalisme néolibéral se transforme en « guerre constituante », puisqu'elle devient le fer de lance d'une nouvelle organisation de la vie, basée sur l'écrasement social et économique des faibles, et sur la destruction écologique du monde. La question de savoir si l'Irak devait être attaqué à plusieurs ou par les États-



CÉLINE BOUCHER,
AUTOCHTONES, 2001,
ACRYLIQUE, AQUARELLE,
COLLAGE SUR PAPIER,
28 x 43 CM

Unis seuls n'est pas le cœur du problème. La critique des altermondialistes porte sur la guerre comme mode de domination basé sur la recherche du profit à tout prix.

À cette guerre légitimée *a posteriori* par l'Europe et les Nations unies à travers l'Accord de reconstruction de l'Irak, il faut selon eux opposer la paix comme valeur non négociable. Dans ce contexte, la désobéissance civile devient une lutte politique et sociale, seule arme efficace pour contrecarrer un retour à la domination coloniale directe dont les pays en voie de développement font les frais. La lutte pour la paix vise également la justice sociale à l'intérieur des pays du Nord dans la mesure où elle veut sauver de la mort des milliers de soldats issus des couches sociales les plus fragilisées, et engagés dans des armées par une « conscription indirecte », celle due à la pauvreté.

Certains altermondialistes d'Europe réunis à Paris voudraient relancer une gauche européenne capable de se battre pour des projets radicaux dont la paix serait le pilier.

Pour ce faire, ils proposent notamment la rédaction d'un « dictionnaire multilingue de lutte ». Il définirait des concepts aussi divers que ceux d'« État » (s'agit-il d'une construction politique encore efficace pour contrecarrer la mondialisation libérale?), de

« réforme » ou de « révolution ». Un tel ouvrage permettrait également de réfléchir sur le terme « action » et ses

flexion pour le « dictionnaire multilingue de lutte » ne manquent donc pas. ●

Le bicentenaire de l'indépendance d'Haïti

Les festivités s'ouvrent sur un horizon bien sombre : la pauvreté absolue de 80 % de la population, une économie en lambeaux et un gouvernement controversé sur fond de crise politique

JEAN-MARY LOUIS

Le bicentenaire de l'indépendance d'Haïti est, sans nul doute, un motif de gloire et de fierté pour les descendants de ceux qui ont réalisé l'épopée du 18 novembre 1803 : la dernière bataille de Vertières, avant la proclamation de l'indépendance par Jean-Jacques Dessalines, aux Gonaïves, le 1^{er} Janvier 1804. Cette page tournée à l'esclavage a, dans les faits, affirmé pour l'humanité entière l'universalité

des droits de l'Homme et l'importance de la dignité de tout être humain.

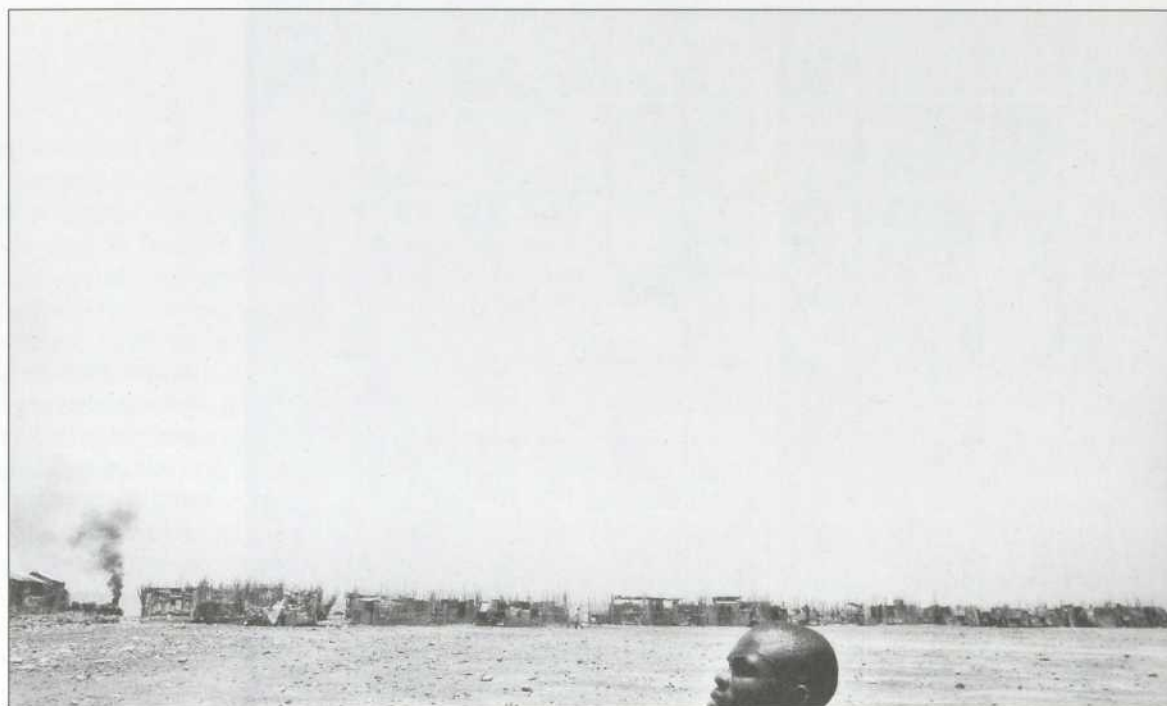
Durant l'année 2004, déclarée « année de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition » par l'UNESCO, des colloques internationaux rassembleront des chercheurs d'Amérique, d'Afrique et d'Europe afin de dresser le bilan de l'influence de cette expérience haïtienne et de décaler sa portée universelle.

La commémoration du bicentenaire de l'indépendance a pour toile de fond

L'AUTEUR EST
ÉTUDIANT AU DOCTORAT
EN SCIENCES POLITIQUES
À L'UQAM



TERRAIN VAGUE DANS
LE BIDONVILLE DE
CITÉ SOLEIL, PORT-
AU-PRINCE. PHOTO :
OLIVIER HANIGAN



la pauvreté absolue de 80 % de la population haïtienne, une crise politique ininterrompue depuis près d'un quart de siècle, une économie en lambeaux, un gouvernement controversé et un pays délabré. En 200 ans d'histoire, la colonie la plus prospère de la France est devenue le pays le plus pauvre des Amériques – l'un des plus pauvres au monde –, un joueur négligeable dans l'économie mondiale. Devant ce bilan social, politique et économique peu reluisant des 200 ans d'existence comme nation indépendante, il est impossible de ne pas se demander pourquoi est-ce ainsi, qui en porte la responsabilité et quel est le poids de l'histoire dans la réalité actuelle?

Coincé entre les aspirations et les revendications de ses électeurs qu'il ne peut satisfaire et l'embargo de la communauté internationale sur l'aide au développement imposé à Haïti depuis mai 2000, le gouvernement actuel n'a pas hésité longtemps à pointer du doigt la communauté internationale comme faisant partie du problème. Il l'a fait en soulevant la question de la restitution-réparation ou la question du transfert d'argent et des ressources d'Haïti vers les pays riches comme l'une des causes historiques de la misère au pays.

En effet, le 7 avril 2003, le gouvernement a réclamé à la France la restitution à Haïti de plus de 21 milliards de dollars ou l'équivalent en mon-

naie actuelle des 150 millions de francs versés par Haïti à l'ancienne métropole comme remboursement de la dette de l'indépendance.

Cette demande, quoique juste et légitime, ne mobilise pas réellement toutes les forces sociales du pays. Des intellectuels, des artistes et des écrivains renommés ont manifesté publiquement, dans une « déclaration de principe », leur refus de s'associer à cette démarche qu'ils qualifient de « recherche impossible de légitimité » du gouvernement.

Dans un pareil contexte, il est peu probable que la France ouvrira cette boîte de Pandore qui pourrait susciter des réclamations en série dans les continents ayant subi un passé colonial, le commerce des esclaves et l'esclavage reconnu, depuis peu, comme un crime contre l'humanité.

La déchéance du pays, bien qu'elle soit attribuable en partie aux politiques des grandes puissances envers Haïti depuis son indépendance, est surtout et avant tout le résultat et l'expression des pratiques des élites politiques et économiques du pays. De 1804 à aujourd'hui, elles ont maintenu leurs privilèges et leur pouvoir exclusif aux dépens de la nation, du bien commun et de la majorité de la population.

La persistance de la crise depuis mai 2000, pendant qu'agonise le pays, illustre assez bien le fait que l'élite se

sert beaucoup plus de la nation qu'elle ne la sert. Si les élites avaient démontré, de part et d'autre, une volonté réelle pour négocier de bonne foi dans l'intérêt de la nation, une issue serait déjà trouvée à la crise politique pour permettre au peuple de vivre dignement et à la nation de se mettre debout pour commémorer en beauté le bicentenaire.

Les passions sont déchaînées, les tensions sont vives, le chaos s'installe, les manifestations et les contre-manifestations se multiplient dans plusieurs endroits du pays déchiré et polarisé pour appuyer le gouvernement ou réclamer sa démission avant les grandes célébrations du bicentenaire. Entretemps, le gouvernement se prépare à accueillir des dignitaires et des chefs d'État pour la commémoration des 200 ans d'indépendance. Vraisemblablement, la société civile et l'opposition politique n'auront pas raison du gouvernement avant les célébrations, mais le défi restera le même pour le pays et les 80 % de sa population vivant au-dessous du seuil de pauvreté absolue. Faudra-t-il attendre encore 200 ans pour construire une nation inclusive, bâtir une société juste et démocratique et créer un État de droit? ●

Parlons d'horizon...

FERNAND JURAS

Dans les abords du lac Témiscamingue existe une grande plaine que j'aimais beaucoup traverser en voiture, avec mon père. Ce qui fascinait l'enfant que j'étais, c'était le bout du ciel, là, devant nous, qui semblait rencontrer la terre à la crête du premier vallon. J'espérais toujours m'en approcher, mais hélas! ce bord de firmament devenait tout aussi éloigné quand nous avions fini de traverser la vallée.

Je crois bien que c'est le premier mystère que j'aie rencontré et j'en étais fort étonné.

Cette naïve expérience me fait sourire aujourd'hui. Et pourtant elle m'introduisait au plus grand des mystères, celui de l'horizon.

Je me représente la vie comme une longue marche. Avec des compagnons et compagnes de route, je forme caravane. Pour nous guider, cet horizon, avec ses étoiles. Maintenant que j'ai marché tant d'années et avec tant de gens, je sais que le chemin est autant en dedans de moi qu'à l'extérieur. Je sais aussi que l'horizon sera toujours aussi loin, tout en étant surpris de le sentir si proche, qui m'appelle et me guide. Car lui aussi je le sens intérieur à moi, en creux, comme ce grand miroir du télescope du mont Palomar, qui capte les étoiles les plus lointaines...

Sur cette route de ma vie, j'ai toujours été étonné par l'émotion que je ressens parfois en écoutant un artiste ou en lisant un roman, en regardant un

film ou une peinture. Ou encore devant certaines pages de la Bible. D'où vient ce bouleversement, cette impression à la fois de lumière et de plénitude? Quel est le lien entre moi et ce guerrier japonais du XV^e siècle, qui crache et qui grogne, qui n'a probablement jamais existé dans la réalité, et qui pourtant hier, dans cette page de roman, m'a profondément touché? Qu'y a-t-il entre moi et cette parole d'un bouvier hébreu du VI^e siècle avant notre ère, qui se dit prophète? Pourquoi ses rudes paroles me hantent-elles depuis des jours? Comment m'expliquer cette émotion profonde? J'entrevois maintenant la réponse. C'est que j'y reconnais une bribe de ma propre vie.

Je me souviens d'avoir surpris un ami, un jour, en déclarant qu'on n'ap-

Je sais aussi que l'horizon sera toujours aussi loin, tout en étant surpris de le sentir si proche, qui m'appelle et me guide.

prend vraiment que ce que l'on sait déjà. Je ne suis pas certain que je savais très bien ce que je disais à cette époque-là. Mais je puis dire aujourd'hui ce que cette intuition contenait.

Bien sûr, il est des choses qu'on apprend vraiment: tout ce qu'on nous enseigne à l'école, par exemple. Mais il en existe d'autres que l'on n'apprend pas. On les reconnaît plutôt. Elles sont enfouies au fond de soi, à peu près indiscernables tant qu'on ne les a pas rencontrées dans le récit d'un autre. Des expériences, mais aussi des désirs et des rêves. Et quelle émotion de reconnaître tout à coup un filon de sa propre vie dans une chanson, un roman, une peinture!

Les artistes carburent à ce genre d'émotions. Et nous rendent un immense service en nous les faisant revivre par leur art.

Bien sûr, il ne suffit pas de lire et relire ces parcelles de vie. Il faut aussi les relier. Comme ces points que les enfants relient pour voir apparaître un dessin. Ou comme ces fragments de parchemins trouvés dans les vases de Qumran. C'est alors qu'elles deviennent des bouts d'itinéraires, qui guident et éclairent ce qui me semble le plus difficile dans une vie: trouver son propre chemin, trouver un sens.

Oui, ce qui me fait marcher, c'est une quête de sens, sens qui est déjà là mais qui est surtout à venir. Ce que l'Écriture appelle la « promesse ».

Car la caravane dans laquelle m'a mis la vie est profondément marquée par l'héritage judéo-chrétien. Un livre inspiré, la Bible? Oui, mais pas d'abord au sens où Dieu s'y révélerait par quelque message tombant d'en haut. J'ai appris à concevoir l'Écriture comme un atlas que nous ont laissé ceux qui ont marché avant nous. Un vieux livre de famille, écorné, tout en bribes, mille fois annoté, sali par l'usage. Une merveilleuse consignation d'expériences de vie, où chaque génération relit (et relie) sa propre expérience à celle des temps passés. Des expériences bien humaines, mais qui pointent vers l'Inconnu et y tendent.

Un livre qui ouvre des horizons. ●

L'éthique est-elle dans l'impasse?

JEAN-CLAUDE RAVET

Le monde est hors de ses gonds. Étroite est l'ouverture qui mène au sens. Chacun doit se faire son passage. La route n'est plus tracée, évidente, obligatoire, unique. Elle est singulière, donc plurielle. Telle est l'aventure éthique.

Pour cela, faut-il se mettre en marche. Le monde environnant, affairé à produire, à accumuler, semble nous dire que la quête est vaine, que le chemin ne mène nulle part. Sans comprendre que c'est précisément là que réside la raison d'être de l'éthique : nous arracher de la servitude de l'utile. Vivre n'est pas seulement produire, avoir un rôle à jouer, remplir une fonction, faire des choix. C'est aussi inscrire nos gestes, nos paroles, nos œuvres dans le temps et l'espace, leur conférer du sens. Essentielle au vivre ensemble, l'éthique implique un retour sur nos actions et sur notre existence, de telle sorte qu'elles soient reliées à des finalités, à des visées de sens – le bien, le beau, le juste.

Grâce à l'éthique, l'existence étend ses racines vers ce qui la constitue mystérieusement – le langage, autrui, le monde –, loin des projecteurs de l'évidence et de l'objectivité. Un monde refait surface tissé à même la singularité et la pluralité de la vie humaine. Le monde n'est plus simplement le sol qui nous relie les uns aux autres, un support commun, il est aussi en quelque sorte le trait d'union qui, nous séparant et nous unissant en même temps, fait apparaître un horizon pluriel de sens. C'est là que l'éthique rejoint le politique institué pour que ces paroles, ces présences, ces regards singuliers s'affrontent et puissent constituer un monde de liberté, d'égalité et de justice.

On comprendra sans peine que l'éthique est mise à mal par la déferlante capitaliste qui s'abat sur la société. Cette vague dissout la profondeur du monde et l'énigme humaine, sous le grand soleil de la logique instrumentale, ne laissant qu'une surface plane, sur laquelle peut se déployer sans obstacle la mainmise lucrative sur tout ce qui existe.

Dans ce contexte, l'éthique représente certainement une recherche nécessaire de balises, si ce n'est de bouées de sauvetage, qui jettent du sens ou en assurent à des pratiques qui tendent à s'affranchir de tout contrôle social et politique. Mais la prolifération de comités d'experts et de codes de conduite parcellarisés dans tous les secteurs de la vie peuvent apparaître aussi comme une façon de discipliner la population et de légitimer des processus pour eux-mêmes, hors de remise en question : des règlements pour manœuvres scrupuleux.

Dépasser ce confinement, qui fait souvent de l'éthique un cataplasme sur une jambe de bois, est un enjeu central dans une perspective de résistance à la globalisation néolibérale! L'éthique doit pouvoir jeter de l'ombre sur la table de travail et la place du marché qu'est devenu le monde : tout n'est pas que marchandise ni que matière première. Les interdits, les limites symboliques sont aujourd'hui malmenées, elles sont pourtant les garants d'une dignité humaine qui doit être fondée au-delà de tout fondement. Urgence en cette époque où la démesure n'est plus simplement fantasme à exorciser, mais aussi possibilité techniquement réalisable. Plus que jamais, un système inhumain pourrait se normaliser et s'accommoder d'hommes et de femmes individuellement vertueux.

L'éthique et le politique sont ainsi intimement imbriqués l'une dans l'autre. Leur articulation est la voie royale vers la condition humaine de liberté dans laquelle les êtres humains ne sont plus ravalés au rang de simple moyen en vue d'autre chose, mais au contraire reconnus dans leur dignité et leur capacité d'instituer un monde commun.



CÉLINE BOUCHER,
P. G. M., 2001,
ACRYLIQUE SUR TOILE,
71 x 81 CM

Éthique et politique se conjuguent dans l'obstination des êtres humains à se distinguer de la « nature », à déjouer la logique du nécessaire, la fatalité – qu'elle soit technique ou marchande. Elles lui substituent le pouvoir à la fois d'apposer des limites aux possibles et d'instituer des espaces où la parole puisse agir, l'agir se faire entendre, dans le domaine des affaires humaines, espaces au sein desquels les citoyens débattent et décident de leur devenir.

Éthique et politique jettent à la figure de la société la non-évidence de la réalité et impulsent la transformation du monde en habitation humaine, contre vents et marées.

« Dans le duel entre toi et le monde,
choisis d'être le témoin du monde. »
FRANZ KAFKA

L'histoire d'une confiscation

Dans les années 1960, nous avons rêvé d'une éthique qui favoriserait le développement d'un monde dans lequel les citoyens ne seraient pas réduits à l'état d'objets. Le fondement de l'entreprise était humaniste. Dans les faits, la voie qui s'est imposée a privilégié la voix des experts et des principes normatifs.

HUBERT DOUCET

L'AUTEUR EST
DIRECTEUR DES
PROGRAMMES
DE BIOÉTHIQUE
À L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

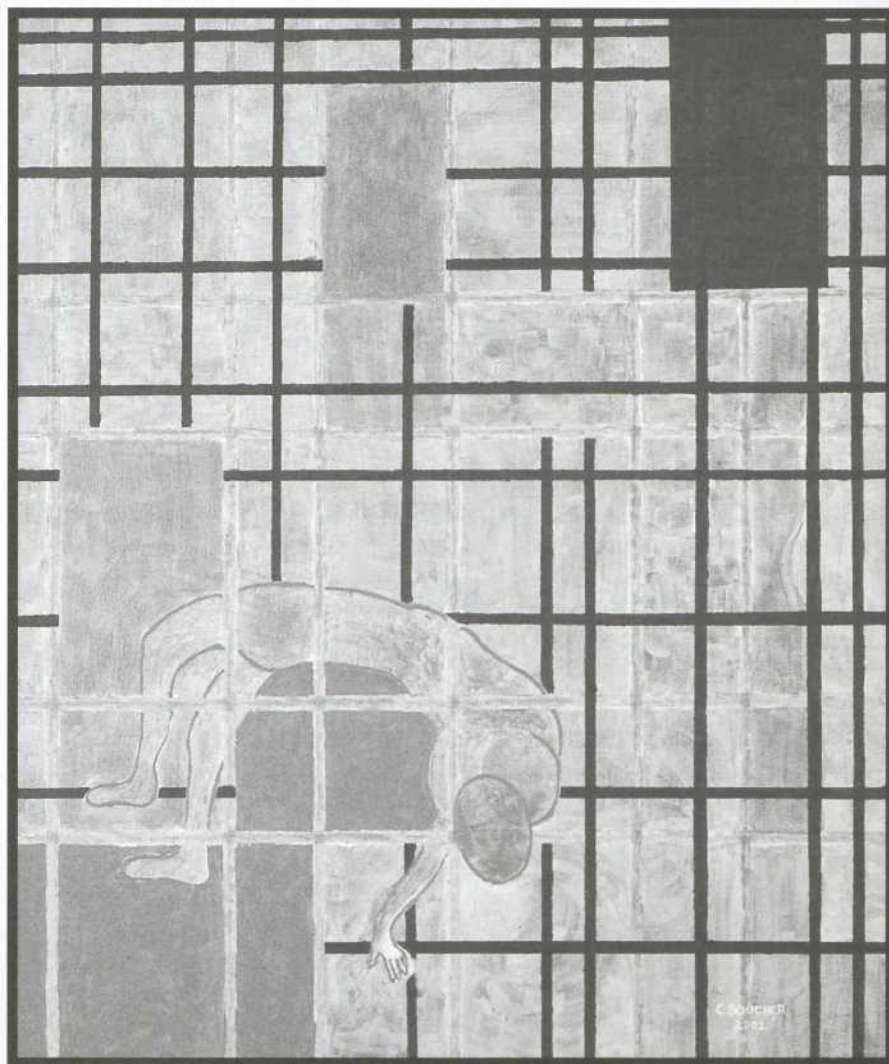
Le mot éthique est partout, du conseiller en éthique de Jean Chrétien, dont le rôle consiste à ridiculiser tant le mot que la réalité, jusqu'aux états d'âme de tout un chacun affirmant à la moindre occasion « c'est mon éthique », en passant par une chronique hebdomadaire dans *La Presse* du samedi où, à l'image des courriers du cœur, les lecteurs qui ont « des interrogations éthiques, des dilemmes moraux déchirants et autres questionnements existentiels » sont invités à faire parvenir leur questionnement. Si le mot a tant d'attrait, il doit bien témoigner d'un sens et d'une aspiration!

Une protestation contre le mal

Le regain d'intérêt pour ce que l'on nomme aujourd'hui l'éthique a vu le jour aux États-Unis, au milieu des années 1960. Les scandales en biomédecine et dans le secteur des affaires ont constitué les premiers lieux de ce renouveau. Ils ont fait prendre conscience du mensonge et de la tromperie érigés en système. En 1966, dans un célèbre article publié dans le *New England Journal of Medicine*, l'anesthésiste et professeur de Harvard, Henry Beecher, soutenait, preuves à l'appui, que de nombreuses expérimentations réalisées par ses collègues américains ressemblaient aux pires expériences nazies quant aux souffrances

imposées aux vieillards et aux enfants, deux groupes particulièrement vulnérables. Ces recherches étaient cependant soutenues par les plus hautes autorités scientifiques et gouvernementales! Quant à la *business ethics*, sa naissance provient de la même prise de conscience. Des professeurs des facultés d'administration se rendaient compte qu'ils formaient de futurs gestionnaires qui produiraient des objets dont l'absence de qualité était planifiée en vue d'une détérioration rapide.

La protestation contre ce mal constitue un acte tout aussi fondateur que la reconnaissance des enjeux soulevés par le développement technologique. En effet, la prise de conscience que les développements se faisaient en réduisant les citoyens à l'état d'objets a entraîné une perte de confiance dans l'ensemble de l'organisation sociale et de ses responsables, en



CÉLINE BOUCHER,
JE SUIS OÙ JE SUIS,
2001, ACRYLIQUE SUR
TOILE, 61 X 51 CM

particulier des experts. Le contexte de l'époque n'a fait qu'aviver une radicale mise en cause et appeler une nouvelle manière de penser et d'agir. Peut-être faut-il rappeler ici que les discussions d'alors n'étaient pas confinées au monde universitaire, mais constituaient de véritables débats publics, tant au Congrès des États-Unis que dans les médias.

Si, en Europe, dans le même temps, des courants philosophiques puissants ont animé la vie collective, il n'en allait pas de même dans l'Amérique anglosaxonne. La philosophie morale des milieux universitaires ne témoignait d'aucune préoccupation pour les problèmes concrets des milieux de recherche biomédicale et d'affaires. Dans un célèbre article intitulé *How Medicine Saved the Life of Ethics*, Stephen Toulmin soutint que cette inaptitude de la philosophie d'alors à entrer en dialogue avec les problématiques concrètes a profondément déçu les professeurs de médecine et de gestion ainsi que les autres intellectuels désireux de transformer la situation. C'est dans ce contexte qu'un certain nombre de médecins ont cherché, à travers le dialogue avec d'autres disciplines, à inventer une éthique qui réponde aux défis et aux enjeux de l'heure.

Place à l'inventivité

Cinq traits caractérisaient l'éthique qui cherchait alors à prendre forme. Ils sont éclairants pour évaluer la situation présente. Le premier trait est bien décrit par le mot « œcuménisme ». Le monde possède une pluralité de perspectives correspondant à la pluralité des êtres humains, pour reprendre un thème cher à Hannah Arendt. L'éthique à construire devait donc rendre compte de la diversité des traditions religieuses et de la pluralité des perspectives culturelles. Cette idée que l'éthique devait exprimer la richesse de la diversité morale, et non une fausse universalité, a été au fondement de la création, en 1971, de l'un des centres de réflexion éthique les plus importants des États-Unis, le *Kennedy Institute of Ethics*. Les commissions et groupes de travail que l'on mit alors sur pied pour étudier des problématiques éthiques étaient composés en majorité de non-experts dans le domaine, de manière à mieux rendre compte des multiples perspectives citoyennes.

Le second trait de cette éthique correspondait à une vision communautaire. Les communautés locales, même les conseils municipaux, discutaient des enjeux du nucléaire ou de la génétique. La responsabilité d'une vie sociale harmonieuse relevait de la communauté locale. Ainsi, pour réduire les scandales en recherche biomédicale, la solution trouvée a résidé dans la mise sur pied de comités locaux d'examen des projets d'expérimentation. La composition de ces comités reflétait d'ailleurs cet esprit puisqu'elle exigeait que la majorité des membres ne soit pas des chercheurs mais des citoyens sensibles aux valeurs de la communauté. Les Américains les appelleront des *Institutional review boards*. Le Canada, quelques années plus tard, adoptera le même système d'évaluation tout en lui donnant le nom de comité d'éthique de la recherche.

L'accent était alors mis sur la responsabilité des citoyens dans leurs communautés.

Le troisième trait concerne la formation des professionnels. Les universités américaines mettaient alors en place des formations qui s'adressaient aux futurs professionnels : le *business ethics* des écoles de gestion, l'éthique médicale des facultés de médecine et le *caring ethics* des facultés de nursing. Les facultés de médecine américaines ont introduit dans le cursus des études non seulement l'éthique formelle, mais

L'éthique, qui devait rendre possibles des discussions sur des questions de sens, de cohérence et d'engagement dans la société, vise maintenant la conformité à la règle.

aussi les *humanities*. Il s'agissait de former des professionnels qui non seulement respecteraient les règles déontologiques, mais qui auraient un souci global du patient.

Quatrième trait : l'éthique qui s'installait reconnaissait le rôle important des diverses traditions religieuses. Il ne s'agissait pas tant de se soumettre aux différents dogmes qu'elles professent que de prendre en compte le souci spirituel qu'elles développent et, ainsi, grâce à leur expérience, rejoindre l'être humain avec une vision large.

Un cinquième et dernier trait résume tous les autres. L'éthique, dans le contexte de la lutte pour le respect des minorités et la reconnaissance des droits de la personne, visait le respect des citoyens les plus faibles, particulièrement les malades et ceux qui étaient fragilisés par la vie. Elle était une sorte de *happening* où l'on refaisait le monde, plutôt qu'un ensemble de courants philosophiques ou théologiques étudiés dans les chaires universitaires.

Des promesses non tenues

L'éthique a-t-elle été à la hauteur des espoirs qu'elle soulevait? La réponse est mitigée. Les efforts pour développer l'éthique ont été et demeurent remarquables. Celle-ci s'est imposée comme un lieu incontournable de nos organisations sociales. Dans ce sens, elle correspond à un besoin des sociétés en pleine mutation qui ont perdu les fondements qui donnaient sens à leur vie. En valorisant le respect des droits des individus et en affirmant la dignité fondamentale de tout être humain, de grands progrès ont été accomplis.

Dans un secteur comme celui de l'éthique médicale, l'obligation d'informer le patient et de demander son consentement constitue un remarquable acquis dont il faut se réjouir; cette obligation favorise le dialogue entre deux personnes que tout sépare. Des exemples tirés d'autres secteurs d'activité vont

dans le même sens : les prestataires de services sont invités à développer une conscience plus grande de leurs responsabilités. Les exigences de plus en plus fortes à l'égard des comportements des hommes et des femmes politiques, de même qu'à l'égard des gestionnaires publics en témoignent amplement. C'est là un progrès certain.

Le droit a joué un rôle de la plus haute importance. D'une part, l'éthique a adopté certains de ses concepts. D'autre part, les tribunaux ont permis des avancées considérables pour assurer le respect des citoyens. Si bien que, selon des modalités différentes, le droit est devenu le lieu de l'expression de l'éthique dans tous les pays occidentaux. En France, l'Assemblée nationale détermine les lois de la bioéthique. Aux États-Unis, les tribunaux – plus que les législateurs – prennent les décisions fixant les balises des orientations éthiques. Cette place prise par le droit n'est pas sans contrepartie. L'éthique s'est judiciarisée; les avocats ont pris un leadership certain, notamment dans le champ de la bioéthique. Les procès sur le droit des patients à décider des traitements à interrompre se sont non seulement multipliés aux États-Unis, mais animent le débat éthique et en fixent les paramètres depuis près de 30 ans. Le langage et l'esprit de l'éthique de la recherche, qui prend aujourd'hui une place si importante, sont déterminés par le droit. L'éthique a pris une orientation jurisprudentielle.

À y regarder de plus près, l'éthique, qui devait rendre possibles des discussions sur des questions de sens, de cohérence et d'engagement dans la société, vise maintenant la conformité à la règle. Trois exemples éclairent cette affirma-

tion. Les règles de l'Énoncé de politique des trois Conseils (Conseil de recherches médicales, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, Conseil de recherches en sciences humaines) qui, au Canada, régit l'éthique de la recherche, ne proviennent pas des chercheurs qui en auraient exprimé le besoin, mais des agences gouvernementales qui les ont imposées aux scientifiques. Si le principe de cette réglementation est maintenant accepté par la majorité de ces derniers, les règles elles-mêmes ne font pas l'unanimité dans

Les experts en éthique qu'on appelle éthiciens ou bioéthiciens peuvent être comparés à de nouveaux clercs. Ils servent de consultants et leurs discours visent à rassurer.

la communauté scientifique. De plus, si elle vise à protéger les personnes qui sont sujets de recherche en exigeant leur consentement et en les protégeant contre des risques possibles, cette éthique de la recherche ne favorise pas le dialogue citoyen sur ses orientations ni sur le sens des recherches.

Le deuxième exemple concerne un rapport du vérificateur général du Québec qui, en 2001, a été consacré à l'éthique au sein de l'appareil gouvernemental. Le vérificateur note de nombreux manquements en faisant ressortir que des règles élémentaires ne sont pas respectées et que l'État ne contrôle pas bien ses propres activités. Le gouvernement a répondu à ces critiques en obligeant chaque ministère et organisme public à se doter d'un code d'éthique et de déontologie. Vérificateur et gouvernement se rencontrent sur leur conception de l'éthique : élaborer des règles pour éviter les conflits d'intérêt et accroître la confiance du public à l'égard des institutions publiques. La

Éthique et management : deux logiques irréconciliables

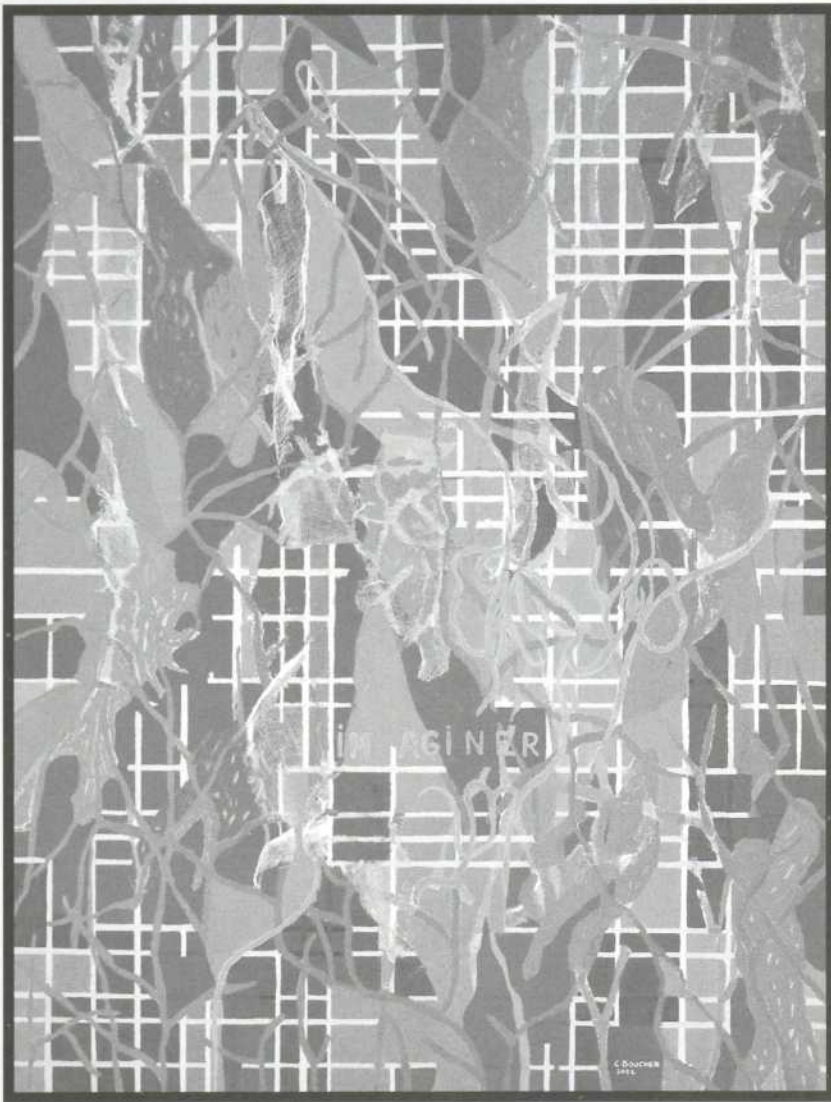
OMAR AKTOUF

L'AUTEUR EST
PROFESSEUR TITULAIRE
DE MANAGEMENT AUX
HEC À MONTRÉAL

Fin novembre 2003, on apprenait que Sir Conrad Black, un des magnats de la presse et de la finance internationale, était au cœur d'un scandale où les énormités des montants détournés en sa faveur rivalisaient avec les déclarations mensongères : des dizaines de millions de dollars auraient été soustraits aux gains de l'entreprise pour aller en toute illégalité dans les poches de M. Black et de certains membres de son conseil d'administration. La même semaine, une cinquantaine de courtiers en bourse étaient inculpés aux États-Unis pour délits d'initiés et tromperies envers les investisseurs. Nous sommes aussi chaque jour informés de l'arrestation de l'un ou l'autre des ex-dirigeants d'Enron, Aol-Warner, Tyco, Xerox, ou des magouilles des uns et des autres

pendant que « leur » entreprise connaît de sérieuses difficultés et que les petits actionnaires sont ruinés : depuis les 125 millions versés à John Roth juste avant la décrépitude de Nortel, aux 775 donnés à Steve Jobs, les 600 empochés par Dennis Koslowski de Tyco, les 188 accaparés par Richard Grasso, le patron de la *New York Stock Exchange Commission*, etc. On a également vu comment, et avec quelle célérité, des banques bien établies, canadiennes, américaines, suisses... se sont empressées de fuir avec les dépôts des citoyens argentins lors de la dramatique chute de l'économie de l'Argentine en 2000-2001.

À moins de changer radicalement ce que l'on entend par management, business, affaires... et ce à quoi ces termes renvoient dans leur esprit et leur pratique, je ne vois absolument pas ce qui les rapprocherait d'un quelconque comportement éthique, considérant cette notion dans son acception fondamentale, sociale, philosophique et morale, aristotélicienne surtout. Moins que jamais aujourd'hui, on ne pourra rapprocher la pratique des affaires et l'idée même d'éthique. Il y a quelque



une information juste aux personnes malades et obtenir leur consentement avant toute action médicale, afin de respecter l'autonomie des patients. La libre détermination de ces derniers devient ici le moyen d'affirmer leur dignité. Ces règles qui se sont maintenant imposées répondent-elles à la situation réelle de la personne gravement malade? Pour elle et les siens, les directives préalables et le consentement éclairé sont-ils ce qui compte le plus en pareille situation? La personne malade ne veut-elle pas plutôt sentir qu'elle existe encore pour les autres, que le médecin est un ami sur qui elle peut se fier et que les infirmières sont attentives à ses besoins, en un mot qu'elle est aimée par ses proches? Aujourd'hui, les patients se plaignent surtout de ne pas être invités à prendre la parole pour exprimer leurs angoisses et leurs désirs, et non pas tant du manque

CÉLINE BOUCHER,
IMAGINER, 2002,
 ACRYLIQUE SUR TOILE,
 101,5 x 76,5 CM

réflexion sur la mission de l'État et de ses services se fait ailleurs, à un autre niveau, celui de la science politique.

Le troisième exemple a trait au soin des malades en fin de vie. Au nom de l'éthique, les soignants doivent transmettre

d'information en vue de donner leur consentement. Cette éthique ne fait-elle pas l'impasse sur la personne du malade?

La mise en œuvre de l'éthique telle qu'elle s'est imposée peut très bien se comprendre. Il s'agissait de résoudre des

chose d'hypocrite ou d'inconscient ou d'incantatoire, à parler de *business ethics* ou de quoi que ce soit qui y ressemble.

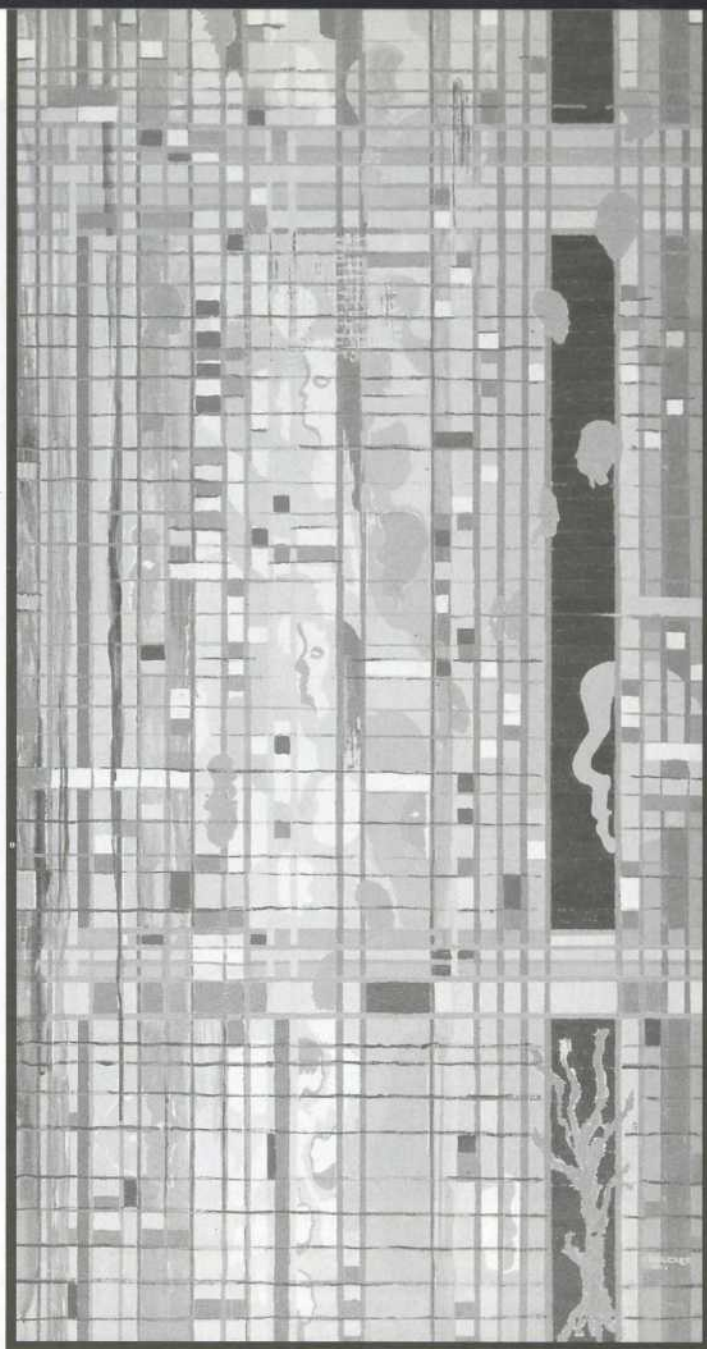
« Le bien-être de soi et des autres et la recherche des moyens d'y parvenir », voilà une formulation de ce qu'Aristote entendait par éthique. Le concept d'éthique se traduit en tout premier lieu, par un fort souci du collectif, des autres. Il s'agit d'une notion qui renvoie avant tout à une préoccupation du communautaire. À une haute idée de moralité et de justice distributive. Confucius, Socrate et Ibn Khaldun ont toujours exhorté à la mise en avant des intérêts de tous avant les siens propres : organiser la société selon une extension des règles de fonctionnement de la famille, cultiver les vertus de l'âme avant celles du bien-être matériel, prendre garde à ce que la mauvaise monnaie ne l'emporte sur la bonne et partager en toute équité les biens de la nature afin d'assurer la vraie prospérité pour tous... La moindre idée d'éthique est en complète contradiction avec ce que tout bon businessman est invité à faire, y compris dans les plus respectables écoles de gestion : maximiser les gains monétaires de l'entreprise à tout

prix. Donc : envers les deux autres facteurs de production (travail et nature) et envers la société, se comporter en égoïste absolu! Où va-t-on chercher une quelconque compatibilité avec l'idée d'éthique là-dedans?

À partir de la fameuse phrase du père du néolibéralisme actuellement triomphant, le célèbre Nobel d'économie de Chicago, Milton Friedman : « La seule responsabilité sociale du chef d'entreprise est de maximiser les dividendes des actionnaires; tout autre comportement de sa part est à considérer comme subversif », on a fait, dans toutes les institutions de management, de l'entreprise et des intérêts maximisés des actionnaires, l'alpha et l'oméga de tout ce que management veut dire. Or, ne l'oublions pas : le management et le business ne sont que le bras armé de la pensée économique dominante qui, elle, est hautement anti-éthique et amoral, du simple fait qu'elle prône l'individualisme exacerbé, l'égoïsme hypercompétitif, la concurrence de tous contre tous, la multiplication de l'argent pour l'argent sans autre projet de société que le marché et son aveuglement de rentabilité.

problèmes nouveaux, dans un contexte où les valeurs n'étaient plus consensuelles, où les changements sociaux et les défis posés par la technologie étaient considérables. Une éthique jurisprudentielle reposant sur quelques principes communs pouvait apparaître particulièrement utile pour rendre possible la vie en commun et permettre de s'acclimater aux transformations de la société. Dans ce sens, l'éthique s'identifie à la dynamique de la morale dont nous voulions tant nous libérer; les règles sont nouvelles, mais l'esprit demeure le même. Les experts en éthique qu'on appelle éthiciens ou bioéthiciens peuvent être comparés à de nouveaux clercs. Ils servent de consultants et leurs discours visent à rassurer. Leur méthode de travail consiste à appliquer un certain nombre de principes « universels » pour résoudre les dilemmes et les problèmes qui confrontent les individus et les organisations. Au terme, cette forme de travail de l'éthique consiste à parvenir à un consensus de type pragmatique autour de la décision à prendre plutôt qu'à favoriser l'expression des croyances profondes de chacun. De nombreux rapports publiés dans le champ de la bioéthique ont vu le jour en raison de la division et de l'inquiétude de l'opinion publique. Si le fait est habituellement reconnu au début des documents, en cours de route les perspectives des diverses visions se perdent de vue; le besoin du consensus semble primer sur toute autre considération. Ces manières de faire prennent toute la place. D'autres facettes de l'éthique n'arrivent pas alors à s'exprimer dans les débats publics.

CÉLINE BOUCHER,
GÉNÉALOGIES,
2001, ACRYLIQUE,
AQUARELLE, COLLAGE
SUR PAPIER, 152 X
176 CM



Un des pères de la pensée économique contemporaine, Friedrich Von Hayek, a fort justement statué : « L'idée d'économie de marché est incompatible avec celle de justice sociale! » Pour quelle raison donc, dogmes du néolibéralisme obligent, a-t-on choisi le marché contre la justice sociale? Il est tout à fait clair que cette entité que l'on désigne par marché, et que l'on veut barder, en soi, de toutes les garanties de juste répartition des richesses, des biens et des services, n'est que – comme l'a déjà dit John Kenneth Galbraith – « commode fiction » pour que les économistes puissent faire leurs calculs et les politiciens prendre des décisions qu'ils croient savantes... donc morales. Et voilà où l'illusion d'éthique dans les affaires économiques se glisse de façon pernicieuse. L'économie et les économistes se livrent à des calculs compliqués qu'ils présentent comme science, et la politique et les politiciens envisagent et édictent des mesures supposées dériver de ce que voudrait la science. Le tout bien entendu, entouré, soutenu, enrobé de lois. Or, comme les lois et le droit sont vite identifiés à l'idée de jus-

tice, nous voilà en pleine mystification linguistique et sémantique : l'économie, le business et ce qu'ils désirent, c'est de la science; les lois faites par et pour les politiciens qui sont issus de ces mêmes milieux du business, c'est la justice. Ce qui est légal est donc juste et honnête. Voilà comment, au nom de ce qui est prétendu scientifique, de ce qui est prétendu relever du juste et de l'honnête, des générations de faiseurs d'argent sans scrupules se gavent criminellement aux dépens de leurs semblables les plus faibles et de la nature, non seulement en toute impunité, mais aussi en prétendant devoir être les héros adulés de nos sociétés admiratives et reconnaissantes.

« La grandeur d'une civilisation se mesure à la façon dont elle traite les plus faibles », écrivait Jean Rostand; « Ceux qui dorment dans la rue à New York l'ont librement choisi », rétorquait Ronald Reagan; « Le rôle de l'éducation c'est de donner au marché un bon capital humain », renchérit Jean Charest. Quel progrès humaniste depuis les propos du vénérable savant et philosophe de la fin du XIX^e siècle!

Faut-il en finir avec l'éthique?

Dans les années 1960, nous avons rêvé d'une éthique qui allait favoriser le développement d'un monde plus humain. Le fondement de l'entreprise était humaniste. Dans les faits, la voie qui s'est imposée a privilégié la voix des experts et des principes normatifs. Dans le secteur de la recherche et des soins de santé, la solution trouvée a consisté à donner la parole aux individus à travers le consentement éclairé. Si elle

Il faut des lieux dans lesquels la délibération citoyenne serait valorisée, chacun pouvant exprimer la profondeur de ses croyances et de ses valeurs tout en étant écouté et questionné. Ce seraient des lieux de débat citoyen.

répondait bien à une valeur de l'époque, l'orientation retenue n'a pas entraîné une plus grande humanisation des services de soins. Ce besoin de fond est toujours là. Les mêmes constats se répètent dans le domaine des affaires et de la politique: malgré les lois et les normes, les révélations de scandales se multiplient.

D'autres niveaux de réflexion s'imposent donc. En définissant l'éthique comme « la visée de la vie bonne avec et pour autrui dans des institutions justes », Paul Ricœur invite à réexaminer nos pratiques éthiques des dernières années à partir de leur sens. Que cherchons-nous quand nous affirmons donner priorité à l'éthique? Que serait cette vie bonne avec et pour autrui et qu'exige-t-elle de nous tous? Que sont des institutions justes en contexte contemporain? Peut-on discuter d'éthique sans aborder la question du sens de l'humain?

Nos sociétés sont devenues plus sensibles au besoin de consultation publique. Donner la parole aux citoyens est

Disons-le sans ambages ni hypocrisie : il y a des décennies que le profit, maximal de surcroît, ne se fait plus que sur le chômage et la pollution. Pas un jour ne passe sans que l'on apprenne que de nouvelles espèces sont menacées de disparition, que des eaux sont contaminées, que des cohortes de licenciements sont envisagées. Comment alors ne pas penser aux prémonitions des classiques : la loi d'airain de la baisse tendancielle des taux de profits, de Karl Marx; celle de l'assèchement de la demande effective par l'hyper concentration de la richesse, de John Hobson? Depuis les honteux trafics et basses pratiques des Rockefeller (dynamitage des concurrents à la fin du XIX^e siècle), des Morgan (escroqueries de dizaines de millions sur le dos de petits actionnaires durant les années 1920), des Kennedy (trafic de l'alcool durant la prohibition)... aux scandaleux détournements et « primes » de nos modernes Messier (Vivendi), Welch (General Electric), Grasso (NSEC), Roth (Nortel), Black (Hollinger)... c'est au fond la même histoire de déni de justice, d'éthique et de morale qui continue pour que les

reconnu par les autorités publiques qui mettent sur pied des commissions d'étude et des bureaux d'audience publique, pour ne nommer que ces deux formes. Beaucoup de ces consultations ont porté sur des problèmes à consonance éthique, dans le domaine de l'environnement, de la recherche biomédicale ou des services de santé. Ces travaux ont-ils favorisé une réflexion, une prise de parole et des recommandations exprimant les valeurs profondes et les visions anthropologiques des uns et des autres? D'une certaine manière, oui. Peut-être cherchons-nous trop le consensus de manière à pouvoir avancer et ne pas retarder la recherche, le développement et l'innovation, au nom de l'économie du savoir et dans un contexte de compétition internationale? Il faut des lieux dans lesquels la délibération citoyenne serait valorisée, chacun pouvant exprimer la profondeur de ses croyances et de ses valeurs tout en étant écouté et questionné. Ce seraient des lieux de débat citoyen. La facette de l'éthique qui serait alors privilégiée serait celle de la réflexion commune. Cette proposition est naïve et utopique, mais une éthique sans utopie peut-elle encore se considérer porteuse d'idéal?

Si la critique faite à l'éthique ne met pas en cause le sérieux du travail de nombreux spécialistes engagés dans ce champ, il importe toutefois de prendre conscience des limites de ce travail s'il n'est pas accompagné d'un autre type de réflexion. Celle-ci ne doit pas se faire en vase clos et relever des seuls spécialistes en éthique. Elle doit être une œuvre commune de toute la société et mettre à contribution des participants de disciplines qui jusqu'ici ont été peu présents. ●

sociétés humaines puissent admettre en leur sein les extrêmes que redoutait Aristote.

Mettre fin aux systèmes qui tolèrent la coexistence d'extrêmement riches et d'extrêmement pauvres (les seconds étant nécessaires aux premiers) est le tout premier pas d'un chemin vers l'éthique en affaires. Les premiers Rockefeller, Morgan, Kennedy... étaient des escrocs légaux; nos Black, North, Messier, Jobs... commencent à paraître immoraux (mais encore bien difficilement illégaux); le reste des dirigeants et managers actuels, eux, continueront, tant que les conceptions en matière d'économie et de management n'auront pas fini avec les dogmes du business à l'américaine (aussi démentiellement maximaliste qu'ennemi déclaré du travailleur et de la nature), à être les otages d'un actionariat devenu roi et fou, autant que d'un technologisme broyeur d'humains devenu progrès et productivisme.

L'éthique dans tout cela: un semblant de bonne conscience incantatoire et un slogan hypocrite pour habiller de nouveaux cours rituels en écoles de gestion, rien de plus!

Nos gènes entre les mains des experts

MARCO VEILLEUX

CART@GENE est un projet de recherche d'envergure dont l'objectif principal est la création d'une base de données génétiques représentative de l'ensemble de la population du Québec. Son équipe scientifique multidisciplinaire est constituée d'une trentaine de chercheurs du Réseau de médecine génétique appliquée (RMGA). Il est sous la coupe de l'Institut de population et génétique (IPEG), organisme créé en juin 2003 pour coordonner « dans l'intérêt du public et de la science » tous les projets de recherche québécois en génétique, génomique et protéomique.

Pour réaliser ce « portrait de famille génétique », les chercheurs de CART@GENE veulent bientôt recruter entre 50 000 et 60 000 volontaires (un échantillon représentant environ 1 % de la population québécoise). Ce recrutement se ferait dans un bassin de personnes âgées de 25 à 74 ans choisies au hasard dans le fichier de la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Rejoints par la poste et par téléphone, ces volontaires seraient invités à remplir un questionnaire concernant leurs antécédents médicaux et familiaux. Par la suite, ils devraient rencontrer une équipe clinique qui prendrait différentes mesures physiologiques et des prélèvements sanguins afin d'établir leur formule d'ADN (molécule constituant le support des gènes qui recèlent l'information génétique et les caractéristiques héréditaires de chaque sujet). Ces données seraient « anonymisées » pour assurer la confidentialité et le respect de la vie privée. La biobanque ainsi constituée permettrait, entre autres, de « cartographier » les gènes de prédisposition (ces gènes qui accroissent les risques de développer certaines maladies) au sein de la population. Elle servirait de base pour « des études cliniques, pharmacogénétiques ou de santé publique à grande échelle, ainsi que [pour] des recherches pouvant mener à la découverte de nouveaux gènes de susceptibilité à certaines maladies » (www.cartagene.qc.ca).

Au printemps 2003, on estimait que le financement public nécessaire à un tel projet s'élèverait à près de 40 millions \$ sur trois ans. CART@GENE permettrait au Québec de se hisser en bonne position dans la course pour la conquête du « continent génétique » et de joindre les rangs d'autres projets de génomique des populations qui se développent en Finlande, en Estonie et au Royaume-Uni.

On s'en doute bien, CART@GENE soulève de nombreuses questions. Le projet a d'ailleurs été à l'origine d'un avis au gouvernement du Québec produit par la Commission de

l'éthique de la science et de la technologie en décembre 2002 sous le titre : « Les enjeux éthiques des banques d'information génétique : pour un encadrement démocratique et responsable » (www.ethique.gouv.qc.ca).

La population québécoise est-elle au fait des enjeux soulevés par CART@GENE? Les citoyens et citoyennes qui participeront à cette recherche pourront-ils vraiment en saisir les tenants et les aboutissants? Rien n'est moins sûr. Spontanément, qui ne serait pas heureux de contribuer à l'avancement de la science et à la lutte contre la maladie? Mais l'euphorie à l'égard de la génétique ne doit pas nous aveugler. Par exemple, les personnes qui participent à CART@GENE pourront recevoir de l'information sur leur bagage génétique familial. Or, cette information (à l'instar de toute information médicale), si elle est communiquée à un assureur, pourrait motiver le refus d'une assurance-vie. Est-ce que, plus tard, des employeurs chercheront aussi à obtenir cette information pour discriminer, à l'embauche, des personnes susceptibles de développer certaines maladies?

Au-delà de ces effets négatifs sur le plan individuel, il faut voir que c'est l'ensemble des Québécois, qu'ils participent ou non au projet CART@GENE, qui pourraient en subir les conséquences. Par exemple, si les chercheurs arrivent à la conclusion qu'une région est plus à risque pour une maladie, c'est toute cette population régionale qui sera discriminée par les compagnies d'assurance. On entrevoit les dérives possibles. Les compagnies pharmaceutiques, pour leur part, trépignent déjà à l'idée de développer des médicaments « sur mesure », ciblant ces nouveaux « marchés génétiques régionaux » fort lucratifs qui pourraient être identifiés par CART@GENE. Quels seront les rapports entre CART@GENE et ces entreprises privées? Rappelons le cas de l'Islande, où une société pharmaceutique a obtenu, pour 200 millions \$US, l'accès exclusif à la banque d'ADN de la population.

Le patrimoine génétique d'une population est un bien commun. Peut-on permettre qu'il soit ainsi aliéné sans véritable débat collectif? « Est-il légitime d'inférer une opinion collective à partir de l'agrégation de réponses individuelles? », demandait la Commission de l'éthique de la science et de la technologie. C'est pourtant bien ce que s'apprentent à faire les dirigeants de CART@GENE en lançant leur campagne de recrutement volontaire.

CART@GENE nous donne l'impression d'un train déjà en marche sur lequel la société québécoise n'a jamais pu se prononcer clairement. Il ne faut probablement pas s'attendre, de la part des promoteurs d'un tel projet, à autre chose qu'une bonne stratégie de communication et de marketing (voir Atelier n° 2 sur le site de CART@GENE) visant à nous le « vendre » à grand renfort de promesses médicales et d'espoirs scientifiques. Pourtant, un véritable débat éthique et démocratique, engageant toute la société et l'État, reste encore à faire.

Le retour du tragique

Entrevue avec André Duhamel

Dans nos sociétés dominées par les considérations économiques où toute forme de savoir a tendance à être réduite au savoir scientifique et toute forme d'action à l'action technique, l'éthique se voit mise au service de la rationalité instrumentale. Pour la sortir de cette instrumentalisation, André Duhamel, qui est professeur à la Chaire d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke, propose de revenir aux sources du tragique. Nous le remercions de l'entrevue qu'il a bien voulu nous accorder.

Relations : Le recours à l'éthique est devenu monnaie courante aujourd'hui, souvent pour rendre les choses acceptables, au risque de camoufler de réels enjeux politiques. Pensez-vous que le rôle de l'éthique soit de nous rassurer ou de nous questionner sur nos comportements personnels et collectifs?

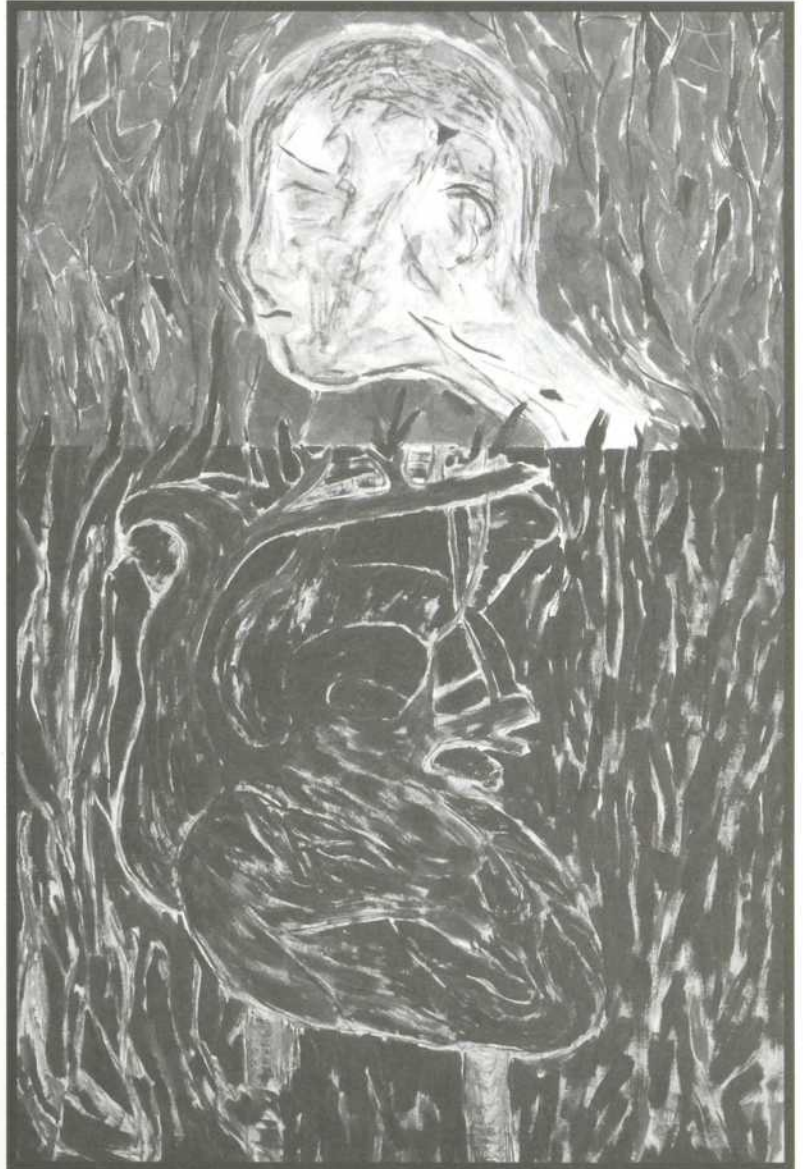
André Duhamel : L'éthique a toujours eu une fonction critique. Ancrée dans la rationalité depuis les Grecs, elle cherche à énoncer de bonnes raisons pour que nous soyons capables de préférer une action à une autre. Si, grâce à l'éthique, nous recherchons de bonnes raisons pour faire les bons choix, nous ne nous appuyons pas pour autant sur des vérités toutes faites. L'éthique ne cherche pas à produire des vérités ni à en transmettre. Elle vise l'action concrète et l'engagement. Toute personne qui commence à s'intéresser aux questions éthiques se met donc en recherche. En ce sens, l'éthique questionne nécessairement.

Mais l'éthique n'est pas seulement orientée vers la décision, elle cherche aussi à éclairer l'horizon de nos actions, de nos comportements, de nos options. Les éthiques antiques et médiévales étaient situées dans un univers de sens qui permettait d'inscrire l'agir individuel et collectif dans un horizon plus vaste, lui donnant ainsi de la perspective. Avec le reflux des religions, la contestation de toute forme d'autorité et la coupure d'avec la tradition qu'a connus la société québécoise, l'horizon de compréhension de l'éthique se trouve réduit. Quand vient le moment de comprendre nos actions dans la perspective globale d'une vie réussie ou du bonheur – comme disaient les Anciens –, nous sommes démunis, insatisfaits, inquiets et même anxieux face à la direction que prennent nos choix et les résultats non désirés de nos actions.

Rel. : Vous vous intéressez au tragique et à la tragédie pour penser l'éthique aujourd'hui. Pourquoi?

A. D. : Dans nos sociétés dominées par les considérations économiques, nous avons tendance à réduire toute forme de savoir au savoir scientifique, toute forme d'action à l'action technique et à considérer que l'éthique serait seulement un nouvel instrument pour mieux décider. Il y a donc avantage à éviter de concevoir l'éthique sur le mode technique, l'agir sur le mode du faire ou du produire. S'occuper des situations où même la meilleure décision reste une mauvaise décision, s'occuper des choix que l'on considère comme les meilleurs dans les circonstances où nous les posons, mais qui produisent néanmoins des maux pour nous-mêmes ou pour autrui, est

CÉLINE BOUCHER,
LE CŒUR QUI PENSE,
2000, TECHNIQUES
MIXTES, 97 x 64 CM



une façon de se prémunir contre le danger de confondre éthique et technique.

Ce qui m'intéresse dans l'idée de tragédie ou de tragique, c'est que l'éthique non seulement ne se confond pas avec la technique, mais elle ne se réduit pas non plus à une aide à la décision. L'éthique comprend aussi la manière d'interpréter ce que nous avons fait et surtout les actes qui ont échoué. Dans la tragédie grecque, les auteurs s'intéressaient à montrer que les vertus et les meilleures intentions pouvaient conduire aux pires conséquences. La tragédie antique met souvent en scène l'horreur, la violence, la vengeance, la souffrance... Si nos actions dans nos mondes techniques aboutissent à des tragédies, il est important de cesser de penser le mode de l'action sur le mode de l'expertise et de la technique, il est temps de le penser sur le mode du tragique.

Paul Ricœur dit que la tragédie peut instruire l'éthique, car elle met au défi nos catégories habituelles d'action et de comportement. Dans plusieurs traditions philosophiques, notamment française et anglosaxonne, depuis deux ou trois décennies, se manifeste un regain d'intérêt pour les éthiques grecques antiques et pour des écrits autres que philosophiques, à savoir le théâtre et la littérature. La tragédie est d'abord une forme d'art dramatique. Il y a donc un héritage à récupérer, une tradition à reprendre et à transformer pour nos propres besoins, pour que nous soyons de nouveau capables de comprendre la dimension existentielle de l'action, celle qui cherche à lui donner sens et pas seulement à orienter la meilleure décision.

Rel. : Mais, au juste, que mettez-vous sous ce terme « tragique » ?

A. D. : Pour ma part, cherchant comment le tragique peut instruire l'éthique, je retiens un sens que j'emprunte à Ricœur, celui du « tragique de l'action ». Il se produit quand notre agir se renverse en pâtir, quand l'action se retourne contre nous-mêmes et nous met en position de patients. Telle est, par exemple, la position du médecin qui a essayé de sauver un enfant, mais qui n'a pas réussi et qui doit assumer le fait que même si ce n'est pas de sa faute, c'est tout de même par son action qu'une vie a été perdue.

Cela s'applique aussi aux décisions concernant les politiques publiques. Par exemple, quand des gouvernements, des ministres ou des fonctionnaires décident de la répartition des fonds en soins de santé. Ils peuvent très bien appréhender que si l'État n'investit pas dans tel secteur, il y aura probablement un nombre de maux ou de décès supplémentaires. Voilà quelque chose à assumer, même si ce n'est pas ce que l'on veut mettre en place. Cependant, ce moindre mal – quand bien même il est moindre – est un mal.

L'éthique contemporaine s'intéresse relativement peu à ce type de situations, parce qu'habituellement elle cherche à aider à la décision d'une façon normalisée, surtout en éthique appliquée. L'ensemble des normes de déontologie est là pour

le montrer. L'éthique s'intéresse davantage aux décisions correctes en répondant à de bonnes raisons; tandis que celles qui, orientées également par de bonnes raisons, mais qui échouent, sont laissées de côté. Dans cette optique, le tragique de l'action n'est pas quelque chose qu'on peut introduire dans une délibération pour mieux décider, c'est quelque chose qui peut être utile après la décision. L'agir ne se réduit pas à la seule décision, il englobe toutes les interprétations que nous faisons rétrospectivement.

Rel. : « Cette délibération après décision » ne rejoint-elle pas la tragédie dans la mesure où celle-ci est une mise en scène de l'action, donc une représentation, une interprétation et une relecture ?

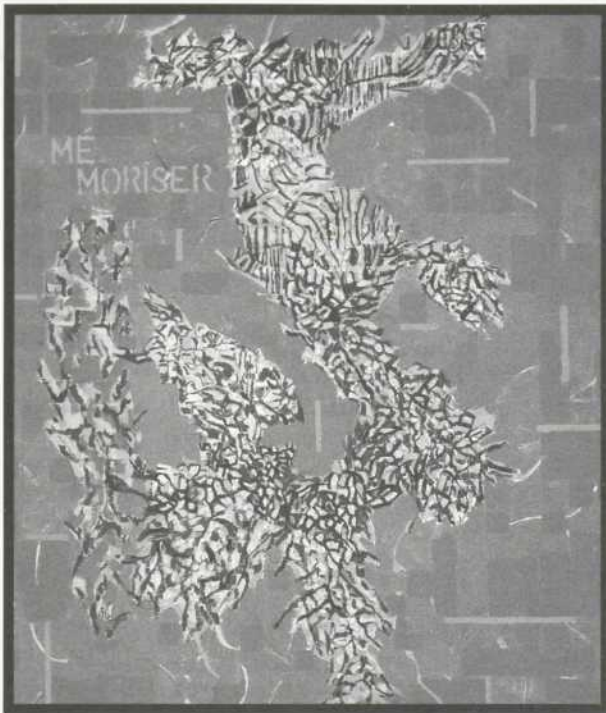
A. D. : Certains pourraient rétorquer que cette éthique est davantage contemplative, parce qu'elle bénéficie de la mise à distance qu'a provoqué l'événement malheureux ou de l'action qui a échoué. L'éthique doit nécessairement inclure ce moment de prise de distance, d'interprétation. Cette mise en scène est une mise en sens. Une action qui devient absurde, parce que les événements nous échappent, doit être reprise pour en reconstruire le sens. Les événements tragiques sont difficilement prévisibles. Quand ils le sont, l'action technique suffit à les contourner. Mais si une fracture est survenue dans notre façon de nous envisager comme personnes responsables, il faut reconstruire le sens de qui nous sommes, après coup. Si nous avons causé la mort d'une personne en la heurtant avec notre voiture, alors que nous avons respecté le code de la route et n'étions pas négligents, il n'y a pas de faute et nous ne pouvons être blâmés. Nous y sommes pourtant pour quelque chose et nous pouvons regretter ce que nous avons causé. Il faut que nous délibérions après coup.

Rel. : Par ce biais, l'éthique peut-elle nous aider à donner sens à l'action ?

A. D. : Oui, car le tragique de l'action concerne les limites, notamment celles de notre autonomie comme agent moral. J'aime à dire que la dimension éthique du tragique de l'action

Si nos actions dans nos mondes techniques aboutissent à des tragédies, il est important de cesser de penser le mode de l'action sur le mode de l'expertise et de la technique, il est temps de le penser sur le mode du tragique.

est une sorte d'éthique de l'hétéronomie. Les humains façonnent leur monde et la nature, mais ne la contrôlent pas entièrement. C'est de cette manière que l'on retrouve la trace de l'humain. Le tragique de l'action nous invite à nous préoccuper de l'interface de l'humain et du monde. Dans la perspective moderne, l'éthique dépend de nos décisions, d'un monde parfaitement contrôlable par la raison humaine. Or, le tragique de l'action nous invite à voir qu'il y a des limites au contrôle sur notre propre monde, que notre rationalité n'est pas seulement la rationalité technique. Même la rationalité morale nous échappe en partie, de sorte que tout notre



univers éthique est entouré de quelque chose que nous ne voyons pas venir. Ce monde-là nous est en partie obscur.

Le tragique de l'action permet d'éclairer cette dimension apparemment irrationnelle de l'existence humaine et de renouer avec un certain sens de l'homme. Il y a du non volontaire dans l'action humaine, des limites à la rationalité. Nos actions, nos perspectives morales sont ancrées dans un corps, des passions, des émotions. La tragédie nous le rappelle. Le monde est contingent. L'humain comprend une part de vulnérabilité et de fragilité. L'ambition technique de nos civilisations oublie cette finitude. Plus notre pouvoir croît, plus nous avons l'impression qu'il suffit d'un surcroît de pouvoir pour régler nos problèmes. Cette impression est souvent trompeuse.

Rel. : Comment l'éthique peut-elle être porteuse de sens pour nos sociétés et pas seulement pour les individus?

A. D. : Ce n'est pas pour rien que l'éthique et la philosophie sont nées à Athènes, dans un univers où la parole publique était importante. Chez les Grecs, la relation entre éthique et politique n'était pas celle du monde moderne qui limite l'intervention de l'État au nom des droits et libertés individuels. Aristote disait ainsi que le bien de l'individu et le bien de l'État étaient une seule et même chose. La tragédie, dans la représentation théâtrale, pointait du doigt le moment où cette imbrication entre l'éthique et le politique était prise en défaut. Écrite quelques années après l'expédition grecque en direction des Perses, la tragédie d'Eschyle, *Les Perses*, rappelle aux Grecs que ceux qu'ils ont réduit en esclavage sont des humains comme eux, capables de souffrir. On ne peut donc leur faire subir n'importe quoi. La tragédie ramenait dans le domaine public des considérations sur ce que signifiait être une nation conquérante, avec le risque d'être à son tour conquise et réduite en esclavage. La tragédie permettait de critiquer l'orgueil, l'arrogance et la démesure. Dans le

domaine politique, elle permettait de contester le conformisme social, de questionner les idées admises à l'époque.

Aujourd'hui, réintroduire la catégorie du tragique permet aussi de questionner l'éthique, notamment l'éthique sociale. L'éthique peut conduire à se prononcer sur des questions collectives et des enjeux collectifs, sur les droits et la justice sociale dans une société donnée. Le domaine propre du politique, c'est la mise en œuvre. Celle-ci n'est pas nécessairement facile. Un débat a eu lieu aux États-Unis, il y a plusieurs années, sur la question « des mains sales » en politique. Dans le domaine de la décision collective ou de la décision politique, il peut aussi y avoir des choix tragiques où des maux sont causés pour en éviter d'autres. Et le tragique de l'action politique sera d'accepter de se salir les mains et d'assumer le jugement qu'on portera sur soi ou que la population portera sur nos actions, d'assumer le fait que décider pour un moindre mal est quand même causer des maux. Le tragique de l'action vaut donc autant pour l'action individuelle que pour les décisions collectives.

CÉLINE BOUCHER,
MEMORISER, 2002,
ACRYLIQUE SUR TOILE,
61 x 51 CM

Le tragique de l'action permet d'éclairer cette dimension apparemment irrationnelle de l'existence humaine et de renouer avec un certain sens de l'homme. Il y a du non volontaire dans l'action humaine, des limites à la rationalité.

Rel. : Mais ne pensez-vous pas que l'éthique tend aujourd'hui à se substituer au politique en réduisant celui-ci à des procédures efficaces et opérationnelles?

A. D. : La vogue éthique actuelle semble tout à fait reléguer au second plan les dimensions politiques ou collectives. On a l'impression qu'elle ne concerne que les individus, que les professionnels, par exemple, avec les codes d'éthique ou de déontologie. L'éthique remplacerait, en quelque sorte, les espoirs mis dans les changements sociaux ou dans la révolution politique, il y a quelques années. Certains pensent qu'à notre époque postmoderne, l'éthique remplace le politique. Ce n'est pas du tout ma conception.

Le politique se caractérise par le conflit que l'on ne peut régler en faisant simplement appel à l'éthique, au dialogue, à la délibération. Vivre en société, c'est se donner des moyens institutionnels – à savoir les constitutions, les régimes politiques – pour vivre ensemble avec et malgré un conflit. L'éthique n'englobe pas le politique et ne le remplace pas. Chacun a son domaine propre. Pour moi, ce qui caractérise le politique, c'est surtout le conflit. On ne pourra pas se passer d'institutions politiques, de procédures qui permettent d'aboutir à des compromis plutôt qu'à des solutions. L'éthique peut, bien sûr, parler du politique, au sens où il y a une éthique gouvernementale, une éthique politique tout à fait bienvenue, mais elle ne remplace pas le domaine propre de l'action politique. ●

(ENTREVUE RÉALISÉE PAR ANNE-MARIE AITKEN)

Aux sources du politique

Dans sa quête de repères, l'éthique est une réponse adéquate à l'incertitude contemporaine sur la manière d'agir dans tel ou tel domaine et au cynisme ambiant qui mine tout comportement renvoyant à des normes. La surenchère éthique, par contre, est le symptôme du dépérissement inquiétant du politique, auquel il nous faut répondre par une éthique de la dissidence.

JEAN-CLAUDE RAVET

Il y a des images qui nous arrachent du monde et nous le font oublier, nous consolent de la laideur scandaleuse qui y règne. Captivés par leur beauté, enivrés par ce qu'elles évoquent en nous, nous nous y blottissons comme dans un cocon à l'abri du froid et de la grisaille du dehors. Il en va de certains concepts comme de ces images : ils suspendent le regard critique et la responsabilité d'agir, servent à s'adapter à la réalité, à s'y conformer et à s'y accommoder en la rendant acceptable. Ils font en sorte que soient contenus, apaisés, étouffés l'indignation et son ressort de révolte qui mène au combat pour la justice et pour le bien. Il en est souvent ainsi quand les concepts politiques se pétrifient avec l'usage, oblitérant leur commencement subversif et leur raison d'être, à savoir la volonté de comprendre, de juger et d'agir sur le monde pour en faire une habitation digne, humaine.

Étrangement, l'idée d'humanité peut être de ces mots somnambulesques qui servent trop souvent de justification à un état de chose intolérable, tel un arbre majestueux qui cache la forêt dévastée d'hommes et de femmes fauchés dans

leur dignité, tailladés par la misère et l'exploitation. Ainsi en va-t-il de l'éthique – cet art d'habiter humainement le monde – une fois qu'elle est accaparée par les experts, utilisée comme un lustre humanisant sur un rouage inhumain, comme le goupillon bénissant les troupes conquérantes pour donner bonne conscience avant un massacre appréhendé.

Du dépérissement du politique

Il ne s'agit pas, bien entendu, de jeter le bébé éthique avec l'eau du bain de son instrumentalisation. Car celle-ci est inextricablement liée à un phénomène plus large, autrement plus inquiétant : la menace de la disparition du politique. Ce qui est en jeu, c'est notre capacité même d'agir dans le monde et de l'habiter humainement; ce qui fonde précisément l'éthique. Que se passe-t-il, en effet, sous les coups répétés de la production déchaînée de marchandises, de l'impatience du profit, du déploiement effréné de l'emprise technique qui impose sa logique du « tout est possible et ce qui est possible doit être fait »? Le monde est de plus en plus perçu seulement comme un inventaire de ressources et un réservoir d'énergies exploitables mis au service d'une logique affairiste, soucieuse de manipulation tous azimuts. Logique dont les maîtres mots sont « efficacité et effectivité », laissant libre cours à l'intervention technique dans tous les domaines de la vie.

La grammaire néolibérale fait écho à cette organisation de la société selon le modèle de l'entreprise, dans laquelle les bons gestionnaires – au fait des techniques pour résoudre les problèmes sociaux – s'adjoignent une cohorte d'éthiciens patentés, experts dans l'art du bricolage à la pièce du vivre ensemble, ne serait-ce que pour assurer la paix sociale. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que le citoyen soit défini en termes

L'affirmation de notre liberté

HENRI LAMOUREUX

Pour certains, l'éthique n'est qu'un qualificatif accordant un sceau de moralité à des entreprises, à des comportements ou à des pratiques. On parle ainsi de fonds de placement « éthiques », de pratiques politiques « plus éthiques », de modes de fonctionnement « éthiques » ou « peu éthiques », etc. Désormais des éthiciens conseillent des professionnels de la santé, des sciences de la vie, du génie, de l'administration publique, etc. L'éthique crée de l'emploi! Ces éthiciens fournissent des grilles, des recettes techniques, des modèles d'analyse « clef en main », qui font très souvent l'économie d'un savoir, d'une culture indispensable à la compréhension des actions humaines. Les éthiciens peuvent même jouer les Tartuffe de service et être les faire-valoir de pratiques gouvernementales d'une moralité fort douteuse.

D'autres, dont je suis, croient que l'intérêt de l'éthique réside dans le fait qu'elle nous permet de définir les valeurs humaines et sociales qui fondent nos existences. L'éthique s'inscrit dans le cadre d'un univers normatif influencé par des visions du monde où nos valeurs de référence prennent sens.

Questionnement critique de la cohérence de nos agirs personnels et collectifs, la réflexion éthique nous convie aussi à nous engager pour transformer notre monde. Une des formes majeures de cet engagement est l'exercice de la citoyenneté par laquelle s'affirme la liberté de chaque être humain et la reconnaissance de sa souveraineté. Cette liberté s'exerce dans le cadre exigeant du rapport à l'autre. Si l'on reconnaît que la réflexion éthique devrait viser la plus grande adéquation possible entre les valeurs humaines et sociales que nous prétendons chérir et notre façon de les actualiser, force est alors de reconnaître que l'engagement citoyen est sans doute la voie royale qui permet de s'approcher au plus près de cet objectif.

L'AUTEUR, SOCIO-ÉTHICIEN, ENSEIGNE À L'ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL DE L'UQAM

de client, de consommateur et d'entrepreneur, évacuant comme superflue la discussion sur les finalités, la réflexion, le jugement et le courage dans l'action collective. Le bien commun est ainsi disqualifié au profit des réflexes d'adaptation, de rentabilité, de marketing, nouvelles vertus cardinales de la citoyenneté présupposant un rapport au monde de l'ordre de l'utilitaire et du fonctionnel.

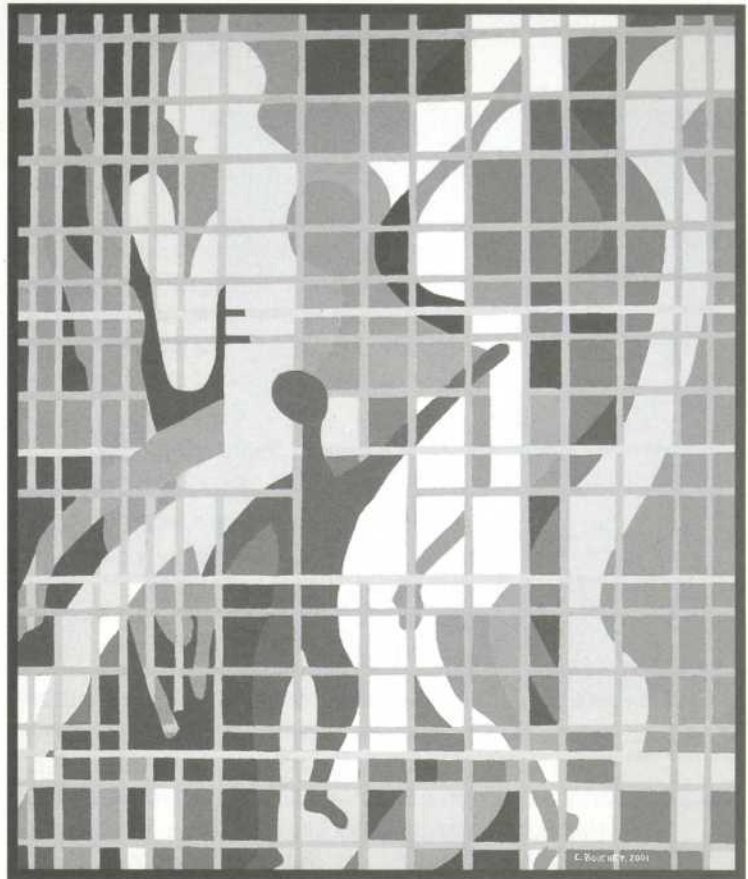
Or, en contre-pied de ce « fonctionnalisme », le mode d'existence que sous-tend le politique implique que le sens n'est pas donné d'avance. Entre soi, les autres et les choses; entre l'action et le réel, il y a un monde dans lequel on ne pénètre que grâce au détour de la parole partagée, avec ses zones d'opacité et d'insaisissable. Cet ébranlement du sol du réel que l'on croyait solide, du sens que l'on croyait évident et donné, fait en sorte que l'être humain ne vit pas simplement pour vivre, mais pour vivre « une vie issue de la liberté et pour la liberté ». Cela ne peut se faire que dans des espaces de pluralité, de débats, d'actions concertées qui instituent la cité, comme nous l'ont rappelé à leur manière Hannah Arendt et Jan Patočka.

L'enjeu est donc de déjouer cette entreprise de domestication, qui nous engue dans une vie routinière et apathique, et dont nous sommes souvent les protagonistes zélés, par peur, intérêt et ignorance. Il s'agit de reprendre possession du politique qui fut l'invention humaine par excellence pour rompre avec la domination. Ce dernier n'occulte pas le fondement du social : le désordre et le conflit. Il institue une fiction qui permet leur dépassement et leur résolution toujours précaire, au sein d'un monde commun qui unit autant qu'il sépare les êtres humains, afin qu'ils se meuvent dans la liberté.

De la démobilisation...

Notre rapport à la Déclaration des droits de l'Homme – sur lequel se fonde en grande partie la société occidentale – est emblématique de cette neutralisation possible d'un idéal pourtant émancipateur et mobilisateur. La Déclaration est une injonction, un impératif pour faire en sorte que les êtres

Il s'exerce à travers les rituels démocratiques par lesquels nous mandats des personnes pour nous représenter là où s'établissent les lois et les règles qui donnent sens à la liberté, l'équité, l'égalité, etc. En effet, les élus déterminent le cadre fiscal qui assure en partie la répartition de notre richesse collective. Ils établissent aussi en notre nom les mesures de solidarité sociales – la sécurité du revenu, le soutien aux familles, l'aide aux étudiants et aux personnes âgées, etc. Trois exigences s'imposent alors. La première est que les mandatés soient responsables de leur mandat auprès des citoyens et leur rendent compte de leur exercice. La deuxième est que les citoyens, riches de cette assurance, accordent à l'élu une marge de manœuvre raisonnable, essentielle à un exercice du pouvoir qui devrait reposer sur le dialogue. Enfin, les mandatés doivent n'avoir qu'un seul objectif : le bien commun. Ces exigences sont difficilement respectées aujourd'hui, tant à cause de la professionnalisation du politique qui transforme les mandatés en mercenaires politiques, souvent acquis



CÉLINE BOUCHER, *FIESTA*, 2001, ACRYLIQUE SUR TOILE, 61 x 51 CM

humains deviennent ce qu'ils sont et qu'ils se reconnaissent comme tels. Elle est, en fait, un rêve incarné : si les êtres humains naissent égaux, c'est qu'une fiction juridique leur garantit ce droit. Dans les faits, ils ne le sont pas toujours, loin de là. Ils ne le seront certainement pas sans une décision politique dans un territoire donné.

Cette conception humaine ainsi enchâssée dans le droit, faut-il le rappeler, l'a été à travers des luttes sociales et politiques souvent sanglantes : des hommes et des femmes se

aux groupes sociaux dominants, que des comportements politiques éthiquement incohérents. Comment s'étonner alors qu'après avoir assisté au détournement de sens d'un des traits majeurs de la vie démocratique, les citoyens, lassés de tant d'hypocrisie, renoncent à l'expression de leur souveraineté?

Nous exprimons aussi notre souveraineté de citoyens à travers les mouvements sociaux et les milliers d'organismes et d'associations qui les composent. Ceux-ci nous offrent la possibilité d'y parler en notre nom, d'exprimer la complexité des problèmes auxquels nous sommes confrontés et d'établir avec les différents niveaux de pouvoir un dialogue dont l'objectif est la satisfaction du bien commun. Par cette forme de citoyenneté, nous manifestons la prise en main de nos conditions d'existence individuelles et collectives. C'est une des expressions de notre liberté pour affirmer avec force que personne ne perd jamais son temps à contribuer, selon ses moyens, à donner toujours plus de sens à ce que l'on nomme « l'humanité ».

sont dressés, et se dressent encore, élèvent la voix et le poing, montent aux barricades, font grève, sont emprisonnés, torturés, assassinés et sacrifient leur vie à cet amour de la vie, à cette passion pour la dignité, la justice et la liberté. Abstraire les droits de cette origine, de ce commencement à renouveler sans cesse, c'est faire œuvre de mystification, c'est laisser croire que l'égalité, la liberté et la solidarité sont

Cet ébranlement du sol du réel que l'on croyait solide, du sens que l'on croyait évident et donné, fait en sorte que l'être humain ne vit pas simplement pour vivre, mais pour vivre « une vie issue de la liberté et pour la liberté ».

« naturelles » et vont de soi. Elles sont, au contraire, à conquérir. Elles apparaissent dans la lutte elle-même et disparaissent dès qu'on baisse la garde et s'en remet au destin. Il n'y a pas de monde véritablement humain sans l'agir politique pour le faire advenir, qui en fait « une œuvre d'art humaine » instituant des normes, des limites au possible et à la mesure. Sans quoi, il n'y a que morale et raison du plus fort!

... à une éthique de la dissidence

Le mirage économique et technique – comme si l'humanité allait vers son accomplissement par le seul déploiement de forces impersonnelles – qui obnubile l'Occident, fait œuvre de démobilitation et de démoralisation. D'où l'urgence de le contrer, de faire volte face et d'affronter la main de son maître. De se mobiliser.

La citoyenneté mise en péril doit pouvoir renouer avec une éthique de la dissidence et de la révolte. La fiction bourgeoise

de la citoyenneté s'est d'ailleurs mise en place en occultant les espaces publics populaires – pamphlétaires autant qu'argumentaires – où la passion se conjugait avec la raison. La passion sans raison n'étant qu'un cri, la raison sans passion qu'un ronflement!

Cette éthique de la révolte est au surgissement même du politique qui se dresse contre « l'ordre naturel des hommes disposés en troupeau » et ébranle le sol des certitudes. Elle fait de la liberté, non pas un état, mais une lutte, une tâche et une responsabilité. Cette éthique est indignation convertie en courage de remettre en question la fabrication compulsive de marchandises et la reproduction frénétique d'individus contraints à trouver leur raison d'être dans la fonctionnalité consciencieuse, la productivité assidue, si ce n'est dans leur consommation boulimique.

L'écart entre les riches et les pauvres – malgré les inventions techniques – n'a jamais été si grand. De même l'explosion des profits. La faim, les maladies, les guerres et la misère fauchent scandaleusement. Plus près de nous, le gouvernement, pour le bien des « élus » et des gagnants, enchaîne la société au néolibéralisme dont il est enivré.

Une aspiration à la bonté, à la beauté et à la justice sourd de nous, du plus profond de nous, comme ne nous appartenant pas mais s'y logeant. Telle la part la plus précieuse, sans laquelle nous ne saurions être nous-mêmes et être libres, elle fonde la dignité inaliénable de l'existence humaine. Elle est source d'espérance et d'engagement. Ainsi, la première prière qui monte vers Dieu, dans la Bible, rappelle qu'on ne peut juguler cette source sans que l'on dérive dans la servitude : « La voix du sang de ton frère crie du sol vers moi... Tu iras dans le monde divaguer et trembler » (Genèse 3, 10-12).

L'impératif, avant même de proposer des alternatives, est donc celui de tirer les freins d'urgence d'un train emballé dont le conducteur a fui, et ce malgré la voix rassurante d'un contrôleur soucieux de répéter fidèlement la consigne. ●

Pour prolonger la réflexion

LIVRES

AKTOUF, Omar, *La stratégie de l'autruche. Post-mondialisation, management et rationalité économique*, Montréal, Écosociété, 2002.

COMMISSION DE L'ÉTHIQUE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *Les enjeux éthiques des banques d'information génétique : pour un encadrement démocratique et responsable*, Québec, 2003.

LASVERGNAS, Isabelle (sous la direction de), *Le vivant et la rationalité instrumentale*, Montréal, Liber, Cahiers de recherche sociologique, Éthique publique, Hors série, 2003.

GUILLEBAUD, Jean-Claude, *Le principe d'humanité*, Paris, Seuil, 2001.

LACROIX, André et MALHERBE, Jean-François, *L'éthique à l'ère du soupçon. La question du fondement anthropologique de l'éthique appliquée*, Montréal, Liber, 2003.

LAMOUREUX, Henri, *Les dérives de la démocratie*, Montréal, VLB, 1999.

LORDON, Frédéric, *Et la vertu sauvera le monde... Après la débâcle financière, le salut par l'« éthique »?*, Paris, Éditions Raison d'agir, 2003.

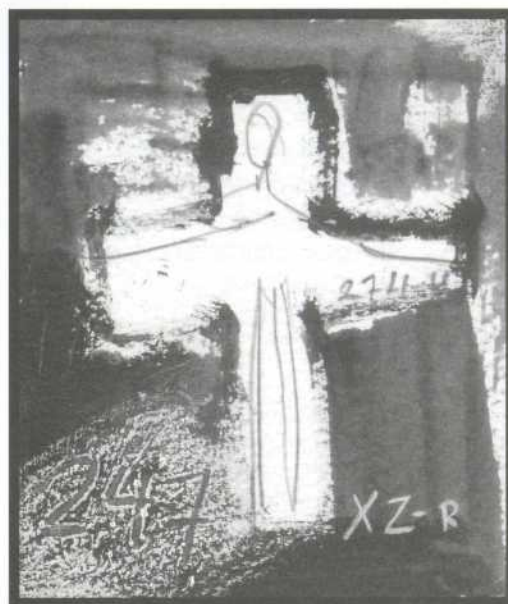
PATOCKA, Jan, *Liberté et sacrifice*, Grenoble, J. Millon, 1990.

SOMMERVILLE, Margaret, *Le canari éthique. Science, société et esprit humain*, Montréal, Liber, 2003.

Prochain numéro

Le numéro de mars de la revue *Relations* sera disponible en kiosques et en librairies au début du mois de mars. Il comprendra notamment :

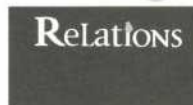
- Un dossier sur le pouvoir dans l'Église, incluant des articles sur les racines historiques de la conception et des formes actuelles de pouvoir; le rendez-vous manqué de Vatican II; l'exclusion chronique des femmes; ainsi que sur l'apport novateur de la théologie de la libération.
- Une controverse sur une association nationale et unitaire de groupes communautaires autonomes.
- Une analyse de la situation au Guatemala, après les récentes élections présidentielles.
- La conférence de Daniel Bensaïd, prononcée à Montréal, à l'automne dernier, sur les défis de la gauche.
- La suite de la chronique de l'écrivaine Hélène Monette, illustrée par Janice Nadeau.
- Des œuvres de notre artiste invitée, Sylvie Leclerc.



SYLVIE LECLERC, SANS TITRE, SÉRIE « LE TOMBEAU VIDE », 2001

ReLations

Visitez notre site :
www.revuerelations.qc.ca



- Voyez le sommaire du numéro courant en page d'accueil.

- Inscrivez-vous à notre liste d'envois par courriel et recevez

à l'avance la liste des articles et des auteurs à paraître dans le prochain numéro.

- Consultez nos archives et découvrez un sommaire détaillé des huit derniers numéros, une table des numéros précédents et une banque de 250 textes à imprimer, classés par thèmes.

- Voyez les détails entourant nos tables rondes organisées dans le prolongement de l'un ou l'autre des numéros de la revue.

- Cliquez sur @ et faites-nous part de vos commentaires!

Les défis contemporains du Vietnam

Le tournant vers une économie de marché n'a pas amoindri la poigne de fer du Parti unique sur la société vietnamienne, ne tolérant guère de voix critiques en son sein. La démocratisation du pays demeure ainsi un enjeu majeur dans l'avenir, tant pour des raisons de liberté politique et de respect des droits humains que pour contrer la logique néolibérale.

YANN ROCHE

Depuis quelques décennies, le Vietnam s'est éloigné des feux de l'actualité. Les images de combats meurtriers dans les jungles et les rizières s'estompent d'autant plus que le cinéma américain semble s'être lassé de ce conflit au goût amer. On ne parle plus guère à présent du pays du Dragon. C'est seulement en mars dernier, lorsque l'Organisation mondiale de la santé l'a placé sur la liste des destinations à éviter durant la crise du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), que le Vietnam est revenu à l'avant-scène de l'actualité, mais de manière indirecte, presque anecdotique.

Funambulisme politique et défis économiques

À l'heure où certains pays sont la cible de la vindicte américaine pour leur régime dictatorial, le Vietnam figure parmi les derniers pays marxistes du monde. Depuis son indépendance ac-

quise de haute lutte face aux Français en 1954, le pays est dirigé d'une main de fer par le Parti communiste vietnamien, parti unique dont bon nombre de dirigeants actuels se sont illustrés durant la guerre d'indépendance. D'abord maîtres du Nord-Vietnam, les dirigeants de Hanoi finirent par étendre leur influence au Sud-Vietnam, après la chute de Saïgon survenue en avril 1975. Tandis que de nombreux opposants fuyaient alors le pays par tous les moyens disponibles, la réunification politique du Vietnam se fit par la force, toute opposition étant balayée et la presse bâillonnée. La situation n'a guère évolué depuis, malgré quelques tentatives sporadiques et toutes relatives d'ouverture. Le pluralisme politique n'est toujours pas à l'ordre du jour d'un gouvernement dominé par une gérontocratie apparemment inamovible.

Du point de vue économique, les choses ont évolué depuis la collectivisation des lendemains de l'indépendance. À cette époque, la collectivisation de l'agriculture notamment, entamée d'abord sans grand succès dans le Nord, fut ensuite appliquée au Sud sans donner de résultats plus probants. Pour ce pays encore essentiellement rural, des réformes étaient donc devenues indispensables, *a fortiori* à partir de 1979, à la suite de l'échec du Second plan quinquennal qui visait l'intégration économique et politique du Sud-Vietnam. Si la nécessité des réformes avait donc fini par s'imposer au gouvernement, il allait toutefois falloir attendre 1986 pour que cela se traduise par une politique officielle, sous le concept de *Doi Moi* (« rénovation »).

Inspirée de la perestroïka de Gorbatchev, cette politique de rénovation prônait le passage à une économie de marché sans pour autant faire de concession à l'orientation politique, toujours résolument marxiste-léniniste. Cette évolution imposée par les échecs des choix économiques précédents survient à point puisque la fin des années 1980 allait voir la disparition de l'Union soviétique, le principal allié politique et soutien économique du régime de Hanoi. Mais celui-ci demeurait soumis à des sanctions économiques de la part des pays occidentaux, États-Unis en tête, depuis l'invasion du Cambodge en 1978.

Cette démarche, associée au retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge, en 1989, allait amener une normalisation des relations économiques et diplomatiques avec l'Occident, dont les temps forts furent la fin de l'embargo américain en 1994 et surtout l'admission du Vietnam, en 1995, à l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), le pendant sud-est asiatique de l'Union européenne.

La volonté politique de maintenir le *Doi Moi* n'était pas, loin s'en faut, linéaire, car à chaque période de prospérité relative, le gouvernement ressentait le besoin de reprendre le contrôle de l'économie. Lorsque survint la crise asiatique de 1997, le régime de Hanoi se sentit conforté dans ses choix, le Vietnam étant beaucoup moins sévèrement touché que la Thaïlande, la Malaisie ou l'Indonésie, ce qui faillit remettre définitivement en cause le *Doi Moi*.

S'il est difficile de dresser un bilan des effets du « renouveau » économique vietnamien, il convient tout de même de noter qu'à l'instar du « Un pays, deux systèmes » prôné par la Chine à l'occasion de la rétrocession de Hong Kong, le *Doi Moi* laisse bien des observateurs sceptiques. Sans entrer dans le





détail des analyses qui fleurissent à ce sujet, ce sont surtout les effets négatifs de l'économie de marché, notamment la recherche du profit à court terme, qui semblent réussir à franchir les contrôles politiques de l'État, en particulier en matière d'environnement et de durabilité du développement.

Une production d'exportation hypothèque l'environnement

Pour les raisons évoquées plus haut, un autre des grands enjeux du Vietnam contemporain est sans doute celui de l'environnement. Comme beaucoup de pays du Sud ayant été colonisés, le Vietnam possède un fort potentiel en termes de ressources naturelles. Son agriculture s'est modernisée et après avoir atteint l'autosuffisance alimentaire, le pays est devenu un exportateur de riz. Mais c'est surtout du côté des cultures commerciales que sont venus les résultats les plus spectaculaires, notamment avec le café. À la fin des années 1990, les producteurs vietnamiens de *robusta* avaient atteint le second rang mondial. Ces chiffres impressionnants se sont toutefois accompagnés de coûts sociaux et environnementaux très élevés, notamment dans les Hauts Plateaux du centre, principale région productrice du pays. Les nappes phréatiques ont été très fortement sollicitées pour répondre à la production de café et de vastes pans de forêts ont été sacrifiés pour faire de la place aux caféiers, plantés par des colons venus des zones urbaines, sans souci des pratiques « durables » de l'agriculture en zone montagneuse.

Le problème de la déforestation est d'ailleurs généralisé à l'ensemble du Vietnam, puisque des 43 % de couverture forestière que comptait le pays en 1943, le World Conservation Monitoring Center estimait, en 1996, qu'il n'en subsistait plus que 16 %. Ces chiffres sont d'autant plus inquiétants qu'ils ne correspondent même pas directement à une transformation des superficies forestières en cultures, mais qu'au moins 30 % de ces surfaces sont des terres dénudées, non cultivables.

Certes, les récentes statistiques officielles vietnamiennes font état d'importants efforts de reboisement et d'une lutte efficace à l'exploitation illégale, mais il est permis de douter de la validité de ces chiffres en raison des intérêts économiques qui y sont associés, notamment en matière d'aide internationale et à cause de la manière dont le régime communiste de Hanoi est habitué à gérer l'information.

D'autres tempêtes à l'horizon

Du point de vue géostratégique, l'admission au sein de l'ASEAN a été un grand pas dans la direction d'un repositionnement régional et d'une normalisation réelle des relations avec les voisins. Le Vietnam n'en demeure pas moins sous la menace constante du puissant voisin chinois, l'ennemi millénaire, avec lequel subsistent des litiges territoriaux en Mer de Chine méridionale, notamment pour la souveraineté des archipels Paracel et Spratly. Ces litiges qui impliquent aussi, dans le cas du second archipel, les Philippines et la Malaisie, ont pour

enjeu, en fait, le contrôle de ressources en hydrocarbures ainsi que le rôle de grande puissance régionale que la Chine veut absolument tenir. La situation, si elle n'est pas directement préoccupante, demande toutefois une vigi-

lance constante, mais Hanoi est résolu à ne pas céder le moindre pouce de terrain.

Un autre facteur d'instabilité, même s'il est loin d'être nouveau, est la question ethnique. Face à la majorité Kinh (ou Viet) qui dirige le pays et qui compte pour plus de 85 % des quelque 80 millions de Vietnamiens, une mosaïque de groupes ethniques minoritaires refoulés à la périphérie du territoire et des sphères décisionnelles pose régulièrement d'épineux problèmes au régime de Hanoi. Régulièrement, sans que cela fasse la une des journaux occidentaux, des incidents opposent, notamment dans les Hauts Plateaux du centre du pays, des membres de ces groupes et des représentants du Parti. Si ces incidents demeurent encore apparemment isolés, la question des minorités ethniques est au Vietnam extrêmement sensible et doit être suivie d'aussi près que possible.

La démocratisation

Mais le principal défi auquel le Vietnam contemporain est confronté, à l'aube du troisième millénaire, est celui, plus difficile à relever, de la démocratisation. Sans opposition officielle, le Parti conserve fermement les rênes du pouvoir et veille efficacement à museler toute velléité de réforme politique. Peu de signes laissent croire qu'il puisse survenir dans un proche avenir, quoique ce ne serait pas la première fois que le peuple vietnamien nous surprenne et fasse mentir les pronostics. ●



JEUNES DE LA MINORITÉ
ETHNIQUE BANA DU
VILLAGE DE KTU, EN MAI
2001, CANAPRESS/
RICHARD VOGEL

Un pape devrait-il démissionner?

Dans le débat public actuel, la question de l'éventuelle démission d'un pape est souvent mal posée; pourtant, le droit de l'Église autorise une réflexion sereine et ouverte sur cette question



L'AUTEUR EST
PROFESSEUR À
LA FACULTÉ DE
THÉOLOGIE ET DE
SCIENCES RELIGIEUSES
DE L'UNIVERSITÉ
LAVAL

GILLES ROUTHIER

On prend souvent comme pré-misse que la démission d'un pape est juridiquement impossible et que toute initiative en ce sens représenterait une transgression par rapport à ce qui est permis ou possible. En partant de l'« impossibilité » de la chose comme point de départ de la réflexion, on est vite conduit à conclure que cela ne se fait pas et n'est donc pas envisageable.

Ce que dit le droit canon

Pourtant, le droit actuel (canon 332 § 2) est clair à ce sujet : « S'il arrive que le Pontife romain renonce à sa charge, il est requis pour la validité que la renonciation soit faite librement et qu'elle soit dûment manifestée, mais non pas qu'elle soit acceptée par qui que ce soit. » Le cas est donc clairement envisagé par le législateur qui ne fait pas un tabou de la renonciation du pontife romain à sa charge. Cela (et je ne parle pas du cas où le siège serait empêché en raison d'incapacité) devrait être suffisant pour libérer les esprits et pour ouvrir une discussion neuve sur le sujet.

Le poids de la coutume

Toutefois, un autre élément bloque la réflexion : la coutume. On conclut que cela ne se fait pas parce qu'un tel acte représenterait une rupture par rapport à la pratique habituelle. Les cas de démission d'un pape sont si peu fréquents

dans l'histoire qu'on finit par penser qu'il s'agit là de cas singuliers, exceptionnels, et que cette pratique ne peut être envisagée autrement que dans des circonstances extrêmement rares. Mais, dans la situation actuelle, je ne crois pas qu'il soit aidant de réfléchir à partir de la « coutume ».

Une situation nouvelle

Dans son encyclique *Ut unum sint*, Jean-Paul II invitait théologiens et responsables ecclésiaux à chercher avec lui « une forme d'exercice de la primauté ouverte à une situation nouvelle ». Nous sommes précisément en présence d'une situation nouvelle. Être pape aujourd'hui, alors qu'il y a plus d'un milliard de catholiques dispersés sur les cinq continents, près de 5000 évêques, des offices curiaux sans cesse plus nombreux et abordant des questions de plus en plus complexes, alors que les médias électroniques comptent davantage et que les voyages sont devenus de plus en plus importants (pour me limiter à ces éléments) ne représente pas du tout la même charge qu'autrefois, alors qu'il n'y avait que quelques millions de catholiques, moins de 1000 évêques, etc.

De nos jours, le ministère du pape est différent et il commande, pour la personne qui est appelée à cet office, une vitalité bien plus grande que celle qui était jadis requise de celui qui occupait cette charge. Dans la « situation nouvelle » qui est la nôtre, on ne peut plus réfléchir simplement en

recourant aux « coutumes » qu'il ne faut pas confondre avec la tradition. D'ailleurs, la tradition la plus constante (depuis le Nouveau Testament, relayé par les rituels d'ordination ou d'installation dans une charge, en passant par le droit) lie étroitement l'exercice d'un office ou d'un ministère à l'aptitude ou à la capacité d'un candidat. Le droit actuel, lorsqu'il traite de la question de la renonciation d'un évêque à sa charge (canon 401), de l'empêchement d'un siège épiscopal (canon 412) ou de la révocation d'un ministre à son office (canon 1741) en revient toujours à l'aptitude ou à la capacité d'une personne à exercer la charge qui lui est confiée. Voilà donc un critère sûr de discernement et toute la discussion sur la démission ou non d'un pape devrait considérer prioritairement ce critère.

On répète sans cesse à quel point le service primatial représente une lourde charge, un ministère essentiel, une fonction capitale dans l'Église catholique. Il faut donc en tirer les conséquences : ce ministère si essentiel et si lourd doit être accompli par une personne qui soit en mesure de l'exercer, autrement, le ministère n'est pas vraiment honoré.

La « situation nouvelle » commande une réflexion neuve. Il ne faut donc pas exclure de revoir à nouveaux frais la question de la démission d'un pape sans être paralysés dans notre effort de réflexion par la coutume qui ne nous indique pas le droit. Il faut le faire avec sérénité, sans acrimonie, mais avec toute la liberté que permet le droit de l'Église catholique. ●

Le droit de l'Église prévoit la possibilité pour un pape de remettre sa démission. Puisque cela s'est rarement vu au cours de l'histoire, le fait d'envisager une telle démission soulève des questions de fond sur le sens et les conditions d'exercice de cette charge dans le contexte actuel.

Bien que le bon sens puisse nous faire spontanément répondre oui à une éventuelle démission, cette possibilité soulève néanmoins de sérieuses questions

MARCO VELLEUX

En fait, un pape peut démissionner. Cette éventualité – bien qu'elle soit plutôt rare dans l'histoire – est prévue par le droit de l'Église au canon 332 § 2. Cependant, si l'on en faisait une discipline normale et habituelle, il faudrait revoir en profondeur les conditions d'exercice et la théologie de la papauté.

Un âge canonique de démission?

Selon l'usage disciplinaire, les évêques doivent démissionner à 75 ans. Or, le pape est l'évêque de Rome. Certains croient donc qu'il devrait démissionner lui aussi à 75 ans. Mais alors, que faire des règles actuelles du conclave qui élit le pape? Les cardinaux ont le droit de vote jusqu'à 80 ans. Est-ce à dire que, parmi les cardinaux électeurs, seuls ceux âgés de moins de 75 ans seraient éligibles à la fonction? Ou alors faudrait-il aussi abaisser l'âge des cardinaux ayant le droit de vote à 75 ans? Ou bien encore fixer l'âge de démission d'un pape à 80 ans, âge auquel les cardinaux perdent présentement leur droit de vote? Mais pourquoi l'évêque de Rome devrait-il démissionner à 80 ans (où à n'importe quel autre âge) si c'est 75 ans pour tous les autres évêques? Ce serait encore deux poids, deux mesures.

Puisque le ministère du pape est une fonction élective (contrairement aux autres évêques qui sont nommés), la limite d'âge viendrait brouiller la liberté du processus électoral. En effet, les car-

dinaux se détourneraient-ils d'un candidat jugé excellent, mais trop près de la retraite pour être élu? Ou, au contraire, pourraient-ils influencer sur « l'orientation gouvernementale » de Rome en plaçant sur le siège de Pierre un homme condamné par son âge à jouer le rôle d'un pape « de transition »? On voit les dangers de prêter flanc à des tentatives de manipulation et d'influence indues.

Quelle liberté aurait le nouvel élu, s'il sait qu'il n'en n'a que pour un nombre limité et précis d'années à occuper sa fonction? Même en pleine possession de ses moyens, aurait-il toute l'autorité morale nécessaire à sa charge – tant à l'interne qu'à l'externe de l'Église – à partir du moment où il approche de la retraite? On accuse déjà la curie romaine d'usurper trop de pouvoir; comment un pape pourrait-il affirmer et maintenir son autorité sur cette « bureaucratie » qui deviendrait alors l'unique incarnation d'une continuité institutionnelle que le mandat papal limité ne serait plus en mesure de représenter?

Et « l'ancien » pape?

De plus, on peut se demander si un pape nouvellement élu aurait l'autonomie et la liberté nécessaires, alors que son prédécesseur serait encore vivant. Le pape retiré, même soumis à son devoir de réserve, aurait-il encore des partisans au sein de la curie et de l'Église? Participerait-il à l'élection de son propre successeur? Servirait-il toujours de référence et de comparaison? Les médias chercheraient-ils à obtenir son

opinion sur les décisions du nouveau pontificat? On pourra rétorquer: cette situation se pose déjà dans les diocèses lorsque l'évêque démissionnaire est encore vivant. Mais un pape est entouré d'une telle aura symbolique et universelle, que cette situation n'aurait pas de commune mesure avec ce qui peut se passer au sein d'une Église locale.

Le symbolisme de la fonction

On le voit bien, on ne peut traiter le ministère du pape de la même manière qu'on traite un président de multinationale ou un premier ministre dans une démocratie parlementaire, car au-delà d'une règle disciplinaire, nous touchons ici au symbolisme de la fonction. Avant d'instituer un âge de démission pour un pape, ou de faire de cette démission une chose normale et habituelle, il faudrait donc, en plus de réformer le conclave et la curie, réviser en profondeur la théologie de la papauté.

C'est, en effet, tout le ministère du pape – trop souvent présenté et vécu comme celui d'un « super évêque » et d'un empereur – qui devrait être repensé. Au fil des siècles (et particulièrement depuis Vatican I) on a tellement exalté la papauté qu'on voit mal comment celui qui est considéré comme « le vicaire du Christ » sur terre puisse, à moins d'une situation d'exception, renoncer à sa charge avant sa mort. Au fond, c'est la remise en question de ce type de papauté, conçu sous le mode d'une monarchie de droit divin, que soulève la question de la démission. C'est pourquoi, tant qu'on ne s'attaquera pas à cet immense chantier de réflexion ecclésiologique, la démission d'un pape risque de demeurer exceptionnelle et sans effet sur les enjeux profonds. ●



3000 ans d'esclavage

L'année 2004 marque le bicentenaire d'Haïti, première république noire du monde moderne. Pourtant, l'esclavage sévit toujours, autant sur cette île qu'à travers les cinq continents. Une installation vidéo de l'artiste Guy Giard propose une réflexion sur l'esclavage à travers des personnages historiques, du pharaon égyptien Ahmosis, en passant par Marie-Joseph Angélique (esclave noire exécutée à Montréal en 1734), jusqu'aux 300 000 enfants esclaves que l'on retrouve aujourd'hui en Haïti. L'événement se tient à la Maison de la culture de Rivière-des-Prairies, du 6 février au 21 mars. Cinq conférences y seront aussi présentées sur l'histoire de l'esclavage et ses liens avec les nouveaux maîtres contemporains. Pour plus de renseignements : www.guygiard.fr.fm

Importation d'armes

La Chine est le premier pays importateur d'armes du monde en développement. Elle en a commandé pour 3,6 milliards \$ l'année dernière, selon un rapport des services de recherches du Congrès américain. La Corée du Sud se classe au 2^e rang avec 1,9 milliards \$ de commande, suivie par l'Inde avec 1,4 milliards \$.

Prix Nobel alternatifs

Depuis 1980, des prix Nobel alternatifs sont décernés chaque année pour distinguer des travaux d'utilité publique ignorés par l'Académie suédoise. Les Philippins Waleden Bello et Nicanor Perlas ont été cités pour leurs efforts d'éducation de la

société civile sur les effets de la mondialisation et ses alternatives. La Coalition des citoyens pour la justice sociale, ONG sud-coréenne, a été distinguée pour avoir élaboré et diffusé un programme de réformes basé sur la justice sociale et la promotion de la réconciliation avec la Corée du Nord. Un réseau égyptien d'entreprises et de groupes sociaux a pour sa part été récompensé pour son modèle commercial qui prévoit un lien entre la réussite et la promotion du développement social. Enfin, l'ancien premier ministre néo-zélandais, David Lange, s'est vu attribuer un prix honorifique pour son travail infatigable en faveur d'un monde débarrassé des armes nucléaires. Ces prix alternatifs ont été remis en décembre dernier, lors d'une cérémonie au Parlement suédois, quelques jours avant la remise officielle des Nobel.

Lettre pastorale sur l'écologie

Dans une récente lettre pastorale sur l'écologie, les membres de la Commission des affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) interpellent les catholiques à prendre soin de l'environnement. Les évêques ont choisi le 4 octobre dernier, fête de saint François d'Assise, patron de l'écologie, pour rendre public ce document sur l'impératif écologique chrétien. Le texte évoque les maux que nous causons à notre environnement : défiguration, pollution éhontée, exploitation, gaspillage des ressources, appropriation sauvage. Les problèmes liés à l'eau préoccupent tout particulièrement les évêques. Mettant en lumière les liens étroits qui existent entre solidarité et écologie, la lettre pastorale invite les catholiques à embrasser des formes d'éco-justice : « jeûner » d'actions qui polluent, accepter les inconvénients qui viennent avec la vie quotidienne qui se fait plus « verte », réduire notre consommation d'énergie fossile, prélever une « dîme » en temps, en argent et en

talent au service des causes environnementales, etc. Par ce message, les évêques veulent non seulement susciter la réflexion chez les fidèles, mais les amener à poser des gestes concrets pour la sauvegarde et la protection de l'environnement. La lettre pastorale s'accompagne d'une annexe dans laquelle on retrouve des pistes d'action indiquant ce que les chrétiennes et les chrétiens peuvent faire pour protéger l'environnement. Il est possible de se procurer des exemplaires de cette publication à l'adresse : mchabot@cccb.ca

Ceci n'est pas une tomate

Une personne habitant en Amérique du Nord consomme en moyenne 8 kg de tomates fraîches et 30 kg de tomates en conserves par année. Or, le marché de la tomate s'inscrit dans le réseau de la libéralisation des échanges commerciaux. La tomate est source d'exploitation puisque la travailleuse mexicaine qui la cueille ne gagne que 4,50 \$ par jour. Elle est, de plus, un produit arrosé de pesticides, d'insecticides et d'engrais chimiques dont l'utilisation massive menace la santé des consommateurs et des travailleurs tout au long de la chaîne de production. Elle est, enfin, un aliment dont le transport et la mise en marché sont facilités par des modifications de sa structure génétique. C'est là quelques-unes des dimensions que la Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire (OVEP) de l'Outaouais propose d'explorer dans le cadre de sa campagne d'éducation populaire sur la mondialisation intitulée : « Ceci n'est pas une tomate ». Par le biais d'un regard neuf sur cet aliment commun, voilà une nouvelle façon de comprendre les enjeux de la mondialisation. Des sessions de formation et des ateliers sont offerts gratuitement aux groupes membres de la Table et à prix raisonnable aux non-membres qui seraient intéressés (trovepo@globetrotter.net).

Islam, fondamentalismes et modernité

Entrevue avec Antoine Sfeir

Directeur des *Cahiers de l'Orient*, Antoine Sfeir est un spécialiste bien connu du Proche et du Moyen-Orient. *Relations* a profité de son passage à Montréal, l'automne dernier, pour le rencontrer et clarifier avec lui la question du fondamentalisme et du rapport apparemment problématique de l'islam avec la modernité.

Relations : L'Occident se représente souvent l'islam comme une religion monolithique et homogène, dans laquelle l'interprétation n'a que peu de rôle à jouer. Qu'en pensez-vous?

Antoine Sfeir : Il n'y a rien de moins vrai qu'une conception monolithique de l'islam. Autant celle-ci aurait pu se justifier un certain temps, durant l'empire ottoman ; autant l'islam, de nos jours, est éclaté et pluriel, ne serait-ce que depuis la disparition, en 1924, du califat – cette institution centralisée, à la fois temporelle et spirituelle.

Pour bien prendre la mesure de cette pluralité, il est bon de revenir aux origines de l'islam. Le mot *islam* vient d'une racine arabe *slm*, qui a au départ le sens d'un salut : « Paix! ». Le *slm* a donné ensuite le verbe *aslama* qui signifie s'abandonner, sous-entendu à Dieu, et « se rendre », au sens militaire du terme. Tout dans l'islam s'articule autour de ce pivot, d'où la croyance fondamentale, essentielle, du « il n'y a de Dieu que Dieu ».

Pour sa part, le mot Coran en arabe veut dire « récitation ». Mahomet, le prophète, a écouté et répété les paroles divines que lui a dictées l'archange Gabriel. Il y a cependant deux époques très différentes dans le Coran, qui transparaissent dans le style même et dans la langue arabe. La première époque (610-622) est celle du souffle poétique et spirituel du Coran, qui concerne les relations de l'être humain avec son créateur. Il faut savoir qu'à la fin de cette période, en 619, Mahomet va connaître l'année du chagrin. Il perd ses deux protecteurs à la Mecque, notables de la ville : son oncle et son épouse. Il doit quitter la ville, renvoyé des siens, humilié. Il cherche alors refuge à Médine, en 622, où il s'imposera comme médiateur dans les conflits qui opposent les tribus de la région. Commence alors la deuxième époque du Coran : discours qui concernent essentiellement les relations des hommes entre eux et l'établissement de règles administratives, sociales, économiques.

Mais, même là, on reste toujours dans la récitation. Le Coran n'est pas encore un livre. C'est seulement en 652, 20 ans après la mort de Mahomet, que le Coran sera mis par

écrit. À partir de ce moment, le Coran devient en quelque sorte immuable, d'où la nécessité de l'interprétation, du fameux *ijtihad*, littéralement effort d'interprétation – qui a, en passant, la même racine (*jhd*) que *djihad* qui veut dire effort et qu'on a trop vite traduit par « guerre sainte ». Donc, *ijtihad*, c'est, avant tout, effort d'interprétation. Et celui-ci s'est fait principalement à travers le droit musulman, le *fiqh*. De nombreuses écoles juridiques fleuriront, se démarquant entre elles par leur manière différente d'interpréter le Coran. Ceci jusqu'à l'empire ottoman au XI^e siècle, un des plus vastes empires du monde dans l'histoire.



Pour des raisons purement politiques, afin d'affermir l'empire devant les révoltes sociales et religieuses, le calife, le successeur du Prophète, qui était alors ottoman, a décrété la fermeture du *djihad* et ne retint que quatre écoles juridiques. L'école des Hanbalites (en Arabie saoudite, au Qatar) adopte un critère littéral : « Après le prophète, rien de nouveau », tout est dit dans le Coran « immuable » et la *Sunna*, la tradition du Prophète. L'école des Chaféites (en Basse-Égypte, en Afrique orientale, aux Philippines, en Indonésie) et l'école des Malékites (en Haute-Égypte, au Maghreb, en Afrique de l'Ouest) s'arrêtent à un critère analogique pour permettre d'intégrer d'autres situations à la lumière de celles exposées dans le Coran. L'école des Hanafites (régions turcophones et Inde) admet l'opinion personnelle, le *ray*. On comprend que les Hanbalites, plus rigoristes, sont les pères naturels de ce qu'on appelle aujourd'hui l'islamisme.

DONNE MOI LA FLÛTE
ET CHANTE
LE CHANT EST LE SECRET
DE L'EXISTENCE.
KHALIL GIBRAN,
CHANTÉ PAR FAIRUZ.
CALLIGRAPHIE DE
MOSTAFA KRIAT

tique, mais il s'approprie tellement la vie quotidienne et culturelle du croyant, qu'il est difficile qu'il ne le soit pas, ne fût-ce qu'indirectement. Ce courant se réclame aujourd'hui de plus de 3 millions d'adhérents. Il est fortement installé en Europe.

Ces deux courants ne sont pas les seuls. Le courant otomaniste, principalement turc, s'étend un peu en Asie centrale, revendique essentiellement le retour du califat aux mains des Ottomans et donc la résurgence de l'empire ottoman. On ne peut pas, non plus, passer sous silence le mouvement wahhabite. Il se place directement dans la continuité du hanbalisme à travers Taamiyya, un théologien syrien du XIV^e siècle, Al Wahhab lui-même au XVIII^e siècle, et bien entendu son incarnation politique: l'Arabie saoudite. Le wahhabisme reprend l'adage « après le Prophète, rien de nouveau ». C'est donc un islam rigoureux avec un gouvernement temporel, une constitution qui est le Coran, et un code pénal et civil qu'est la *charia*, la loi islamique. Le wahhabisme a été soutenu par de gros moyens financiers, à travers la Ligue islamique mondiale, créée par le prince héritier d'Arabie saoudite, Faysal, en 1962, et financée par la Banque islamique de développement. En 1975, son fils, le prince Turki, fonde la Légion islamique mondiale, qui jouera par la suite un rôle clé en Afghanistan. Pour la financer, avec l'aide de son frère aîné, Mohamed al Faysal, il crée la *Dar al mal al islami*, banque islamique installée à Genève avec des filiales partout dans le monde. La Légion, dirigée au départ contre « les laïques » du monde arabe, va se transformer en une formidable machine de guerre dans le champ de bataille afghan, en formant des combattants.

Rel. : L'Occident se représente couramment l'islam comme s'opposant à la modernité. Cette construction d'une altérité radicale, par rapport au monde occidental ancré dans la modernité, n'a-t-elle pas été au service des visées colonialistes de l'Occident, dans la mesure où celles-ci s'accommoderaient mieux d'une représentation plus ou moins obscurantiste que d'un islam pouvant se réclamer aussi de la modernité?

A. S. : Ces islamismes radicaux, dont certains courants sont devenus violents et terroristes, ont été totalement instrumentalisés par les puissances occidentales, notamment les États-Unis, contre les progressistes du monde musulman. Outre ce fait, il y a une démarche volontariste d'opposer à la modernité non pas seulement cet islamisme mais l'islam en général. Mais cela est complètement faux. Mon travail de chercheur dans le monde musulman, depuis 12 ans, me fait

constater qu'une grande majorité des musulmans du Proche-Orient sont déjà dans la modernité et la laïcité, et ce malgré l'islamisme fondamentaliste, difficilement soluble dans la démocratie.

Des penseurs, comme Muhammad Shahrour de Syrie (*Le Livre et le Coran : une relecture contemporaine*) par exemple, procèdent à une relecture du Coran parfaitement axée sur l'articulation entre modernité et islam. Ils cherchent à sortir de l'oubli des écoles juridiques disparues, à les remettre au

GLOBE

REVUE INTERNATIONALE D'ÉTUDES QUÉBÉCOISES

Université du Québec à Montréal
Département d'études littéraires
Case postale 8888, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) Canada H3C 3P8
télécopieur : +1 (514) 987-8218

PRÉSENTE DANS PLUS DE 40 PAYS

Volume 6

2003

Numéro 1

LE QUÉBEC AU CENTRE ET À LA PÉRIPHÉRIE DE LA FRANCOPHONIE

Présentation du numéro

Introduction • Rachel Killick

Manifester la différence. Place et fonctions des manifestes dans les littératures francophones • Lise Gauvin

Écrivains haïtiens au Québec. Une écriture du dépassement identitaire • Najib Redouane

Littérature francophone en Ontario. De l'histoire et de l'écriture • Yvette Bénayoun-Szmidt

L'espace francophone dans l'œuvre manitobaine de Gabrielle Roy • Rosemary Chapman

« Tout le monde croit que je suis un Canadien français.

Parce que moi je rêve, je ne le suis pas. »

Les conflits identitaires dans *Léolo* de Jean-Claude Lauzon • Tony Simons

Le débat sur l'aménagement du français au Québec • Ian Lockerbie

ÉTUDES LIBRES

Le pouvoir de la parole dans les relations franco-américaines en Nouvelle-France au xvii^e siècle • Ana Isabel Valero Peña

Recensions

Parutions récentes en études québécoises

Directeur : Daniel Chartier
Secrétaire à la rédaction : Michel Lacroix
Comité de rédaction : Lise Bissonnette, Gérard Bouchar, Micheline Cambron, Frédéric Lesemann, Chantal Maillé, Denis Saint-Jacques
Comité d'administration : Charles Bellerose, Karine Cellard, Brigitte Faivre-Duboz, Geneviève LaFrance, Katri Suhonen

On peut se procurer un numéro en librairie ou via www.notabene.ca, ou s'abonner via www.revueglobe.ca



À TRAVERS LA FENÊTRE
DES TÊNÈBRES
J'OFFRE MON ÉVEIL
À L'ÉTOILE VOYAGEUSE
J'ÉPONGE LA SUEUR
DE MES MOTS
ET LA TRISTESSE DE
LA PREMIÈRE NUIT.
MOHAMAD AL ACHARI.
CALLIGRAPHIE DE
MOSTAFA KRIAT

goût du jour, mais d'une manière critique, et à proposer des pistes novatrices qui entrent en dialogue avec la modernité. Mais on n'en parle pas en Occident. Le livre de Shahrour, de plus de 1000 pages, a été vendu à plus de 350 000 exemplaires. C'est un succès de librairie énorme pour le Proche-Orient.

Les puissances occidentales n'ont pas intérêt à mettre l'accent là-dessus. Cela reviendrait à ébranler toute leur construction imaginaire de l'islam, fondée sur la domination. Et notamment depuis les 30 dernières années. Depuis le moment où l'on a commencé à dire que la nation arabe ne peut pas exister et, après la première guerre du Golfe en 1992, que l'islam est dangereux, une minorité extrémiste et obscurantiste à l'avant-scène convient certainement mieux aux visées colonialistes et impérialistes de l'Occident.

Le rôle des journalistes et des intellectuels occidentaux est donc capital. Il s'agit de faire connaître les courants modernes du monde musulman, de les sortir de l'ombre où ils sont maintenus. L'enjeu est important. Non seulement cela remet en cause une logique séculaire de domination, mais neutralise du même coup la logique terroriste de mouvements islamiques radicaux.

Car sur quoi se fonde leur discours? Il repose essentiellement sur le fait qu'ils sont victimes. Ont-ils totalement tort? Non. Quand ils disent que les pays du Sud sont opprimés, peut-on nier que les Occidentaux disposent de 90 % des richesses dans le monde? Ce sont des chiffres qui sont têtus. Quand ils disent qu'en général les populations musulmanes font partie de ces opprimés, on peut bien leur rétorquer qu'il y a les pays du Golfe, les pays de la péninsule arabique, mais il s'agit d'une minorité qui ne représente pas plus de 15 à 20 millions de personnes. Les fondamentalistes radicaux n'ont donc pas tort. Qu'ils fassent de la victimisation une arme politique, c'est autre chose. C'est sur ce front qu'il faut les combattre. Mais se masquer les yeux face à une réalité qui malheureusement est avérée tous les jours, c'est à la limite les aider à recruter.

Rel. : Comment voyez-vous actuellement la tentative occidentale, chapeautée par les États-Unis, de remodeler le monde géopolitique, à partir de l'Irak, au nom de la démocratie et de la guerre au terrorisme?

A. S. : Quand on parle de « remodelage », on entend d'abord la démocratisation des régimes. Mais en creusant un peu la stratégie des États-Unis en Irak, il s'agit de tout autre chose. Cela pourrait signifier même un remaniement inquiétant des frontières. Je crois qu'on ne peut pas faire les frais d'une telle hypothèse. Surtout avec les idéologues néoconservateurs actuellement en poste à la Maison-Blanche. Penchons-nous sur la carte du Proche-Orient. Si tout d'un coup on assistait en lieu et place de l'Irak, à l'émergence d'un état kurde, pas trop fort pour ne pas gêner les amis turcs, d'un état sunnite au centre et d'un état chiite au sud et au centre-sud; et si on créait un état chrétien entre Mossoul et Alep – on est déjà en Syrie; un état druze entre le Djebel, le Golan et la Bekaa ouest – on est déjà au Liban; un état central arabe autour de Damas, sans façade maritime, donc enclavé, et un état alaouite qui a, lui, une large facette maritime; un état chrétien dans la montagne libanaise, un état chiite dans le Sud Liban, mais qui n'est pas en relation avec l'état chiite d'Irak parce que coupé par ceux des chrétiens, des druzes et des sunnites : eh bien! on est revenu à l'Empire ottoman et à ses millets, ces petites provinces érigées en nations par la « Sublime porte », avant les États-nations décidés par les accords de 1918.

Une grande majorité des musulmans du Proche-Orient sont déjà dans la modernité et la laïcité, et ce malgré l'islamisme fondamentaliste, difficilement soluble dans la démocratie.

Rel. : Quel serait l'intérêt de cette balkanisation du Proche-Orient?

A. S. : Premièrement, les États-Unis pourraient traiter avec des États croupions. Deuxième intérêt énorme : Israël renforcerait son caractère hébreu. Les arabes, chrétiens et musulmans (plus de 20 % de la population) iraient les uns dans l'État chrétien, les autres à Damas. On rejoindrait d'ailleurs les visées de Moshe Sharett, ministre des Affaires étrangères sous Ben Gourion, en 1954, qui disait que la seule manière de cohabiter entre juifs et arabes, était de créer des États communautaristes ou ethniques. Cela écarterait définitivement le danger démographique qui menace Israël. Enfin, cela aurait l'avantage de plaire à toutes les populations autochtones à l'exception des Alaouites en Syrie.

Le troisième intérêt, enfin, serait que ces petits États ethniques entreraient « naturellement » en conflit entre eux. Et qui en serait le gendarme tout désigné, sinon Israël, la plus grande puissance militaire de la région? Ainsi, la question de son acception au sein du Proche-Orient se trouverait résolue! ●

(ENTREVUE RÉALISÉE PAR JEAN-CLAUDE RAVET)

Nouveautés

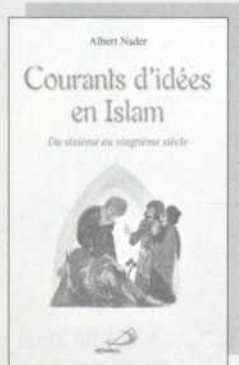


RENÉ HABACHI

*Les monothéismes
et la paix*

Chantal Hoss
176 p. * 22,95 \$

Une synthèse de la pensée de René Habachi, philosophe chrétien de renommée internationale.



COURANTS D'IDÉES EN ISLAM

Albert Nader
176 p. * 19,95 \$

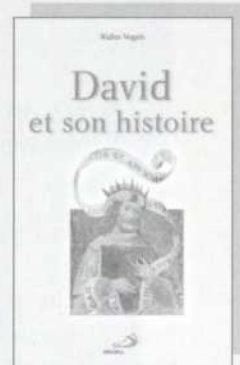
Le dynamisme intellectuel de l'Islam depuis ses origines jusqu'aux mouvements politico-religieux du vingtième siècle.



PARTOUT OÙ TU IRAS...

Michel Gourgues
Michel Talbot (éd.)
248 p. * 29,95 \$

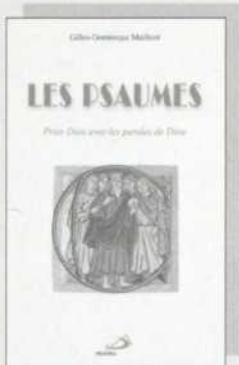
Les dimensions fondamentales de l'espace, tel que perçu et expérimenté dans la Bible.



DAVID ET SON HISTOIRE

Walter Vogels
360 p. * 29,95 \$

Un portrait tout en nuances de David, figure emblématique de la royauté en Israël et des espérances messianiques qu'elle a fait naître.



LES PSAUMES

Gilles-Dominique Mailhiot
256 p. * 19,95 \$

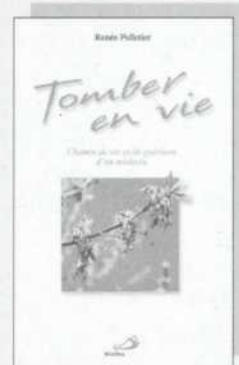
Un regard éclairé et pénétrant sur le monde des Psaumes et sur le Dieu qu'ils célèbrent.



QUE DEVIENNENT LES MORTS?

Marie-Thérèse Nadeau
144 p. * 17,95 \$

La vision de la mort dans les cultures et civilisations anciennes et dans le Christianisme.

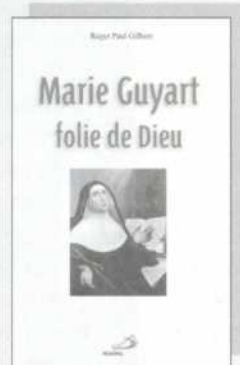


TOMBER EN VIE

*Chemin de vie et de
guérison d'un médecin*

Renée Pelletier
192 p. * 19,95 \$

Le cri du coeur d'un médecin pour une approche plus humaine de la santé. Un clin d'œil de la vie à la vie!



MARIE GUYART FOLIE DE DIEU

Roger Paul Gilbert
136 p. * 21,95 \$

Une biographie de Marie Guyart, mieux connue sous le nom de Marie de l'Incarnation.

Le bonheur

TEXTE : HÉLÈNE MONETTE
ILLUSTRATION : JANICE NADEAU



Le bonheur
c'est de vous connaître tous
en autant
qu'on ne s'entretue pas

nous ne savons pas
ce qui se passe
ce que nous faisons ici
de vivant

les nuages passent
à une vitesse folle
de tempête tropicale
même au nord

des restants de cyclones
font la pluie et le vent
c'est la vie, c'est la vie
hey! Comment
vont les enfants?

mais je m'égare, je disais
le bonheur, c'est de vous connaître tous
en autant que le temps
ne défonce pas les fenêtres
et si le carnage fait la loi
que l'amour ne se retourne pas
contre vous et moi

le bonheur
c'est de vous connaître tous
en autant
qu'on ne s'entretue pas

les gens courent, courent, courent...
à toute vapeur
tombent sur la tête
à la place du cœur

les amis trébuchent
le train-train bascule
rien n'avance
chacun recule

nous voyons tout – enfin!
ce qui se passe
qui va, qui veut bouger
maintenant – ou jamais?

mais je m'égare, je disais
le bonheur
c'est de vous connaître tous
en autant que le monde
ce soit vous...
...et moi!

(Musique : José Acquelin/Hélène Monette)



LE BONHEUR,
AQUARELLE ET MINE
DE PLOMB, 2003

SITES INTERNET



CIVILITÉS

AgenceTopo.qc.ca/civilites

CIVILITÉS / CIVILITIES

comment vivre ensemble / how to live together



vertes sur le monde actuel, violent et troublant, sur le thème de la civilité sans laquelle aucune société ne peut se bâtir.

Ce qui frappe, au premier abord, est le caractère mobile de cette construc-

tion visuelle et sonore. Les images qui se déroulent devant nos yeux nous invitent à la marche en suivant un itinéraire pour le moins étonnant. C'est un véritable dédale que nous parcourons, tâtonnant pour trouver des ouvertures et nous frayer la route. « J'ai souhaité articuler le projet autour d'une idée d'espace public (celui de la rue) autour duquel pouvaient se greffer des histoires privées, des histoires particulières, des micro récits comme des macrocosmes renvoyant à des situations plus uni-

verselles, à des regards sur l'état du monde », précise Eva Quintas qui a piloté la réalisation de cette toile collective. Au fil du temps, notre intelligence questionne les diverses significations du mot « civilité » : sa richesse

quand elle conduit à une reconnaissance mutuelle dans l'espace public, mais aussi ses pièges quand elle porte le masque de la domination, de la contrainte, de la violence ou de la politique sécuritaire néolibérale. « Comment vivre ensemble? »; « Êtes-vous prêts à laisser tomber des libertés pour plus de sécurité? »; « Comment faire que la communauté ait sa musique mais respecte le rythme de chacun? » Autant de questions qui surgissent au détour de la promenade, ne nous lâchent plus, forcent la porte de notre intelligence, nous stimulant à donner une réponse ou, du moins, à garder ces questions ouvertes. Après tant de violences vécues au XX^e siècle, pouvons-nous repenser les bases communes du vivre ensemble? Est-ce possible?

Lancinante, la musique de Norman Nawrocki – qui accompagne la déambulation – nous harcèle au point de nous rendre incapables de la quitter. Elle s'immisce par les pores de la peau, pénètre les os et nous tient en éveil, si bien que notre désir est d'y revenir. C'est sa force de conviction, un tantinet narquoise et malicieuse.

La médecine était sa profession; l'écriture, sa vie. Médecin engagé, écrivain majeur, polémiste caustique et citoyen politisé, Jacques Ferron aura emprunté tant de visages qu'on connaît finalement peu cet humaniste disparu en 1985. Mariant fiction et biographie, *Le cabinet du docteur Ferron* redonne vie à l'univers de l'auteur du *Ciel de Québec* et de *La charette*, dans une narration composée de nombreux extraits de son œuvre.

Le réalisateur et scénariste, Jean-Daniel Lafond, nous convie à un pèlerinage sur les traces de Ferron, à travers les lieux qui l'ont marqué. Recréant le cabinet où le docteur passa des nuits entières à écrire, le long métrage refait le parcours singulier de ce fils de notaire : Saint-Alexis, décor d'une enfance qui eût été idyllique sans la mort prématurée d'une mère adorée; la Gaspésie, où l'homme entreprend sa pratique médicale avant d'être dénoncé en chaire comme « communiste »; l'ancienne banlieue populaire de



Ce site est une belle réalisation. Dérangante? Oui. Impertinente? Sûrement. Mais surtout extrêmement sympathique de par son potentiel de créativité, son ouverture sur un aspect du monde et ses clins d'œil en direction de chaque visiteur.

ANNE-MARIE AITKEN



VIDÉO

LE CABINET DU DOCTEUR FERRON

RÉALISATION ET SCÉNARIO : JEAN-DANIEL LAFOND
PRODUCTION : OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA, CANADA, 2003, COULEUR, 82 MIN.

La médecine était sa profession; l'écriture, sa vie. Médecin engagé, écrivain majeur, polémiste caustique et citoyen politisé, Jacques Ferron aura emprunté tant de visages qu'on connaît finalement peu cet humaniste disparu en 1985. Mariant fiction et biographie, *Le cabinet du docteur Ferron* redonne vie à l'univers de l'auteur du *Ciel de Québec* et de *La charette*, dans une narration composée de nombreux extraits de son œuvre.

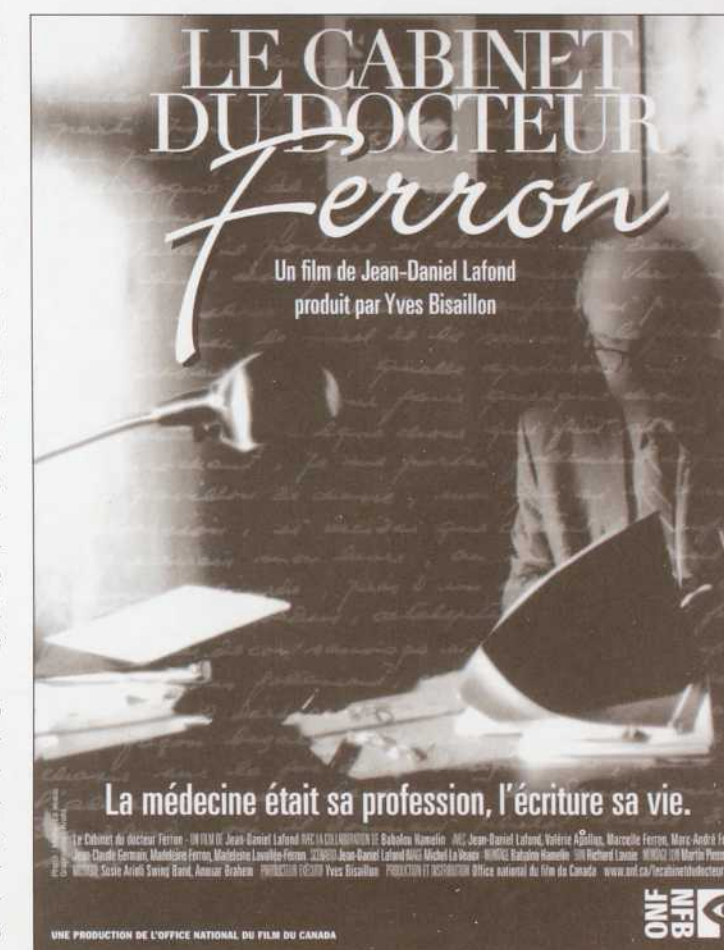
Le réalisateur et scénariste, Jean-Daniel Lafond, nous convie à un pèlerinage sur les traces de Ferron, à travers les lieux qui l'ont marqué. Recréant le cabinet où le docteur passa des nuits entières à écrire, le long métrage refait le parcours singulier de ce fils de notaire : Saint-Alexis, décor d'une enfance qui eût été idyllique sans la mort prématurée d'une mère adorée; la Gaspésie, où l'homme entreprend sa pratique médicale avant d'être dénoncé en chaire comme « communiste »; l'ancienne banlieue populaire de

Jacques-Cartier où il établira son cabinet, médecin pauvre parmi les pauvres; enfin, l'hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu, où sa grande foi en la dignité humaine amène Ferron à dénoncer le traitement réservé aux « fous ».

Le cabinet du docteur Ferron trace le portrait d'un homme à l'éducation bourgeoise qui prendra le parti des démunis et de la justice sociale. Un homme dont la contestation politique prendra aussi des couleurs résolument iconoclastes. En effet, en 1963, alors que naît le Front de libération du Québec (FLQ), l'ancien condisciple de Pierre Elliott Trudeau mise plutôt sur l'arme pacifique de la dérision : il fonde le Parti rhinocéros et se présente sous cette bannière aux élections fédérales. Plus tard, il sera un des premiers à oser mettre directement en cause le gouvernement d'Ottawa dans l'origine de la crise d'octobre.

Jacques Ferron revit ici à travers les documents d'archives, les témoignages de ses proches (dont ses sœurs, l'auteure Madeleine Ferron et la regrettée peintre Marcelle Ferron), les confrères et les traducteurs, mais aussi les images poétiques inspirées par son univers littéraire. Voilà donc un singulier destin, partagé entre l'ombre et la lumière, jusqu'à cette conclusion où le fils répètera tragiquement la mort du père. Ce voyage au pays de Ferron lève le voile sur une personnalité complexe, à la fois mélancolique et éthique, entièrement vouée à son art tout en n'étant jamais en retrait des combats politiques et sociaux. Un film à voir pour mieux connaître ou

découvrir ce créateur et ce philanthrope pour qui la littérature était un espace d'universalité où « livrer le plus profond de lui-même et de la condition humaine ». Une universalité profondément enracinée, cependant, dans les tourments et les espoirs de l'incertain



La médecine était sa profession, l'écriture sa vie.

Le Cabinet du docteur Ferron - UN FILM DE JEAN-DANIEL LAFOND RÉALISÉ AVEC LA COLLABORATION DE EVELINA RAMOLIN - ANI JEAN-DANIEL LAFOND, KATERINE GILLES, MARCELLE FERRON, MARC-ANDRÉ FERRON, ANNE CHARLÉ GERMAIN, MADELEINE FERRON, MADELEINE LAMBLÈVE-FERRON, SCÉNARIO JEAN-DANIEL LAFOND, MICHEL LA JEUNNE, MICHÈLE MAGNY, EVELINA RAMOLIN, UN FILM DE RICHARD LAURENCE, MONTAGE D'ANNE-CHRISTINE PERRON, MONTAGE SONORE SUELE ARIELI SWING BAND, ANNAIR BRABHAM, PRODUCTION DÉCOR Yves Bisailon, PRODUCTION ET DISTRIBUTION Office national du film du Canada www.onf.ca/lecabinetdudocteurferron

UNE PRODUCTION DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

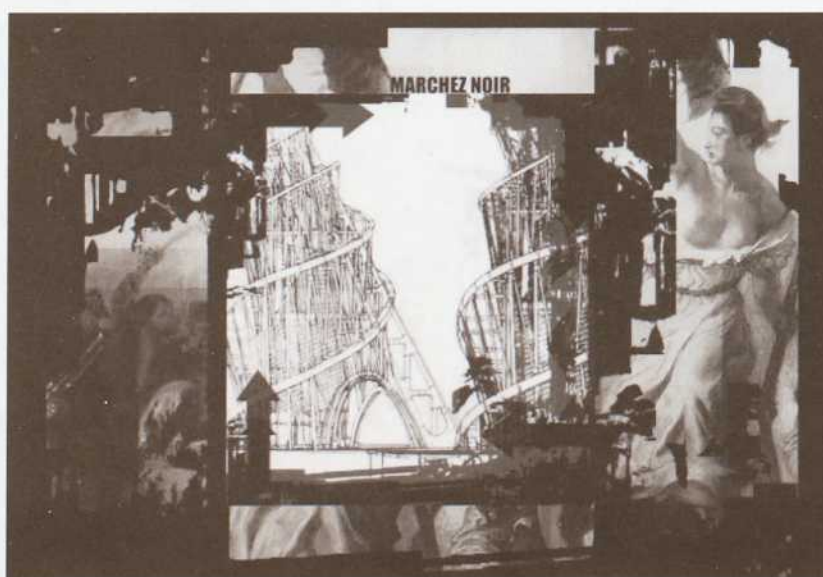


pays québécois car, pour Ferron, « le Québec est une foi qui ne veut pas mourir ». (Une pièce de Michèle Magny, inspirée des derniers textes de Ferron et intitulée « Un carré de ciel », sera présentée au Théâtre d'aujourd'hui du 13 janvier au 16 février.)

MARCO VEILLEUX



tion sociale, les normes culturelles et les espaces collectifs de pratiques communes. De petites histoires se développent comme des fenêtres ou-



L'être nu

SERGE CANTIN, *NOUS VOILÀ RENDUS AU SOL.*
 ESSAIS SUR LE DÉSENCHANTEMENT DU MONDE,
 MONTRÉAL, BELLARMIN, COLLECTION L'ESSENTIEL,
 2003, 207 p.

La parution d'un essai philosophique au Québec est toujours un plaisir. Le monde, la société, les hommes et les femmes doivent pouvoir avoir sous la main les réflexions des philosophes et autres penseurs de nos sociétés.

Serge Cantin enseigne la philosophie à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il est considéré comme un spécialiste de Fernand Dumont, cet autre philosophe québécois qui nous a donné de si beaux livres sur le Québec, la foi, la culture et l'humain.

Nous voilà rendus au sol. Essais sur le désenchantement du monde est composé de six textes dont la plupart sont déjà parus dans des revues comme *Liberté*, *L'Action nationale* ou *Théologiques*.

Que doit-on entendre par « désenchantement »? Tout simplement, une perte. Celle de nos certitudes, celle de Dieu, celle de l'horizon. Perte qui laisse l'être dans sa nudité et devant une responsabilité terrible: se promener dans un monde qui pourrait facilement devenir inhabitable si nous ne devenons pas des chercheurs de sens.

On pourrait aussi lire cet essai comme le résultat de l'errance d'un penseur. Un philosophe se penche sur le cas de Rimbaud, poète déçu, poète qui perd sa foi en la poésie et qui l'abandonne à tout jamais. Un philosophe qui prend la route de Compostelle et devient un marcheur. Il réfléchit dans un petit cahier, comme Jean-Jacques Rousseau. Promenade dans la France profonde, oui peut-être, mais promenade dans les profondeurs de l'âme humaine aussi. Cantin écrit son journal et s'interroge sur l'avenir de la foi et de l'Église. Un philosophe revient sur la notion d'identité, si chère au poète

Gaston Miron: il analyse le parcours d'un militant et d'un poète.

Oui, le philosophe est un être inquiet et il veut réfléchir sur cette inquiétude. Toute écriture n'est peut-être que ce partage des inquiétudes. Mais d'où pourraient nous venir de nouvelles questions s'il n'y avait pas les incertitudes, les doutes et le désir du sens? À partir de quoi peut-on refaire l'homme? Qu'est-ce que le « je »? Qu'est-ce que le « nous »? Qui croire? Comment croire? Que croire?

Tout est là dans cet essai.

Le seul reproche que l'on pourrait adresser à ce livre, c'est que Serge Cantin s'incline très rapidement devant la pensée des autres et se laisse parfois peu d'espace. J'aurais aimé le voir s'approcher davantage de sa propre réflexion. Il y a trop de citations, parfois inutiles, parfois trop longues, comme si l'auteur voulait simplement faire la preuve qu'il a lu beaucoup. Les

rendus au sol. Il y a dans ce livre beaucoup trop de questions intéressantes pour se contenter de passer à côté. Il faut lire et relire « Le silence du bourreau. Contribution tardive à la réflexion sur le crime contre l'humanité au XX^e siècle ». Nous, d'Amérique, nous avons pris souvent le parti du silence dans cette histoire que nous avons tendance à ne pas considérer comme la nôtre. Et pourtant, l'Occident, nous en sommes, l'Occident, nous ne pouvons y échapper. L'Occident du mal et l'Occident du bien. Ne laissons pas au président des États-Unis le soin d'essayer de penser à notre place, nous serons floués.

MARC CHABOT

Un système d'exploitation

YOLANDE GEADAH, *LA PROSTITUTION, UN MÉTIER*
 COMME UN AUTRE? MONTRÉAL, VLB ÉDITEUR,
 2003, 297 p.

Beaucoup plus récent qu'en Europe, le débat sur la prostitution au Québec et au Canada remonte à 1996, lors d'un colloque international sur la prostitution et les autres métiers du sexe qui a fait, entre autres, émerger « le mouvement de défense des droits des travailleurs et travailleuses du sexe au Québec ». Ce n'est qu'en 2000, par la Marche mondiale des femmes, que le mouvement féministe québécois est entré au cœur de ce débat. Objet de la troisième partie du livre qui traite des réalités historiques locales à partir desquelles se font les réflexions et les débats.

Cette contextualisation est précédée d'une première partie sur la perspective internationale dans laquelle il est indispensable de se situer. On ne peut pas se contenter de faire des choix dans les sociétés du Nord sans en mesurer les conséquences sur les sociétés du Sud et sur le trafic sexuel qui



autres penseurs deviennent de petites béquilles sur lesquelles on s'appuie pour prouver la pertinence de ce que l'on avance. Il y a là des courbettes inutiles. Je sais bien que les philosophes sont prudents, mais nous avons aussi le devoir de nous avancer devant les autres pour penser, même lorsqu'il s'agit d'un thème abordé par une multitude de personnes avant nous.

Ma critique peut sembler sévère. Elle ne devrait pas être une raison suffisante pour ne pas lire *Nous voilà*



prend actuellement une ampleur inquiétante. Notre décision collective doit accepter de chercher une réponse satisfaisante à la question suivante : « Comment concilier l'obligation de respecter un choix de vie pour celles qui revendiquent le droit de se prostituer librement avec l'urgence d'agir pour combattre cette nouvelle forme d'esclavage moderne qui détruit la vie de milliers de personnes partout dans le monde? »

La deuxième partie présente les deux approches principales (néo-abolitionniste et néo-réglementariste) qui s'opposent. Yolande Geadah traite de la question avec la rigueur et la profondeur qui la caractérisent. Elle ne se limite pas à soulever les enjeux entourant les différents courants. Sa position sur la prostitution comme système d'exploitation des femmes est connue. Elle la réitère explicitement dans son livre. L'analyse qu'elle propose vise à montrer les conséquences importantes du choix de société complexe dont nous débattons.

Tout en partageant la plupart des convictions et des questionnements qui animent l'auteure, il demeure un certain malaise face à la présentation de l'approche qui favorise la reconnais-

sance du travail du sexe. La dénonciation des stratégies privilégiées ne tient pas suffisamment compte des questionnements et des nuances que porte aussi ce courant.

Les pistes de solutions de certains pays font l'objet de la quatrième partie. L'Australie, l'Allemagne, les Pays-Bas sont présentés à titre d'exemples de législation, reconnaissant la prostitution comme un travail et assurant une réglementation minimale par l'État. Mais on constate un faible impact sur l'exploitation sexuelle qui se poursuit dans des zones de clandestinité, où les enfants sont de plus en plus vulnérables. La Suède, avec son modèle de responsabilisation en vigueur depuis 1999, est plus sévère envers les clients et les proxénètes, mais tente aussi d'assurer une meilleure protection des prostituées. Bien que ce soit le modèle privilégié par l'auteure, elle reconnaît que l'expérience est encore bien récente pour en évaluer adéquatement les bénéfices pour les femmes. Il est dommage que la législation canadienne n'ait pas fait l'objet d'une analyse plus fouillée par l'auteure, car la piste d'une amélioration du compromis qu'offre déjà notre législation n'est pas encore à exclure totalement.

Le mérite principal de ce livre est d'apporter des éléments de réflexion que nous escamotons trop souvent : une meilleure analyse de la violence inhérente à la prostitution qui ne se limite pas à la violence physique, les conséquences dramatiques de la déréglementation sur les femmes immigrantes, l'influence d'une vision néolibérale de déréglementation sur les débats entourant la prostitution, l'impact d'une reconnaissance du travail du sexe sur les rapports entre les hommes et les femmes, mais aussi les limites que doit poser le bien collectif aux aspirations de « libre choix » exprimées dans ce débat.

Cet ouvrage est un complément important au travail de recherche produit par le Conseil du statut de la femme en mai 2002 (*La prostitution : profession ou exploitation? Une ré-*

flexion à poursuivre, 2002, 155 p.) afin d'offrir le plus de renseignements possibles au mouvement des femmes qui tente de mieux comprendre cette problématique et de préciser les formes de solidarité féministe possibles avec celles qui vivent du travail du sexe et de la prostitution. Des outils importants à s'approprier pour surmonter les passions que suscite inévitablement un tel débat et pour éviter le traitement réducteur d'un enjeu extrêmement complexe.

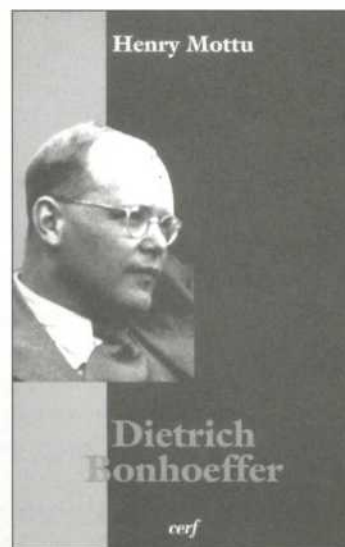
ÉLISABETH GARANT

Pensée polyphonique

HENRY MOTTU, DIETRICH BONHOEFFER,
PARIS, CERF, 2002. 219 P.

Il vaut la peine de signaler ce remarquable livre d'Henry Mottu sur la pensée du pasteur et théologien allemand Dietrich Bonhoeffer, exécuté par les nazis en 1945, à l'âge de 39 ans.

Certains scrutent Bonhoeffer pour la profondeur de sa pensée et ses intuitions stimulantes. Mais combien cherchent aussi en lui le guide spirituel qui enseigne, tant par ses écrits que par sa vie, ce que veut dire croire



aujourd'hui. Ne dit-on pas de lui qu'il est le théologien le plus lu du XX^e siècle?

Dans le monde francophone, il a fallu plusieurs années pour accéder à ses principaux écrits. Certes, *Le Prix de la grâce*, *De la vie communautaire* et *Résistance et soumission* (les fameuses lettres de prison) sont connus depuis longtemps. Mais on commence à peine à découvrir les autres écrits, pourtant importants.

La principale difficulté d'interprétation de cette pensée tient surtout au fait que les derniers textes – les plus riches et les plus connus! – sont fragmentaires. Ce qui a entraîné, faute de bien connaître la démarche antérieure de l'auteur, des interprétations parfois franchement farfelues, comme celle des années 1970 qui faisait de Bonoeffler l'initiateur d'une théologie vide de Dieu!

On trouvera dans ce livre de Henry Mottu, un des meilleurs spécialistes actuels dans le monde francophone, un bon résumé de l'itinéraire intellectuel et spirituel de Bonoeffler. On y découvre une pensée polyphonique (l'image est de Bonoeffler lui-même), beaucoup plus unifiée qu'il ne paraît. C'est d'ailleurs dans cette polyphonie de sens, sans jamais perdre le *cantus firmus*, qu'il faut interpréter certaines affirmations percutantes des lettres de prison.

Dans un chapitre captivant, Mottu décrit les diverses interprétations qu'on a faites de cette pensée, par exemple l'interprétation des théologiens de la sécularisation, celle de la théologie de la libération ou de la théologie féministe...

Preuve que ce pasteur allemand est un auteur qu'il vaut la peine de fréquenter longuement, Henry Mottu prend le temps de décrire, dans un autre chapitre, les étapes de sa propre interprétation de Bonoeffler, au gré des expériences et des années.

Voilà une étude qui plaira certainement aux connaisseurs, par sa manière

de faire le point sur une pensée dont une des qualités est de rester ouverte... Mais le livre, très abordable, peut aussi fort bien servir d'introduction à tous. Ne serait-ce que pour comprendre comment s'articule, dans la pensée de ce théologien, la notion telle-ment utilisée et parfois galvaudée de Christ « homme pour les autres ».

FERNAND JUTRAS

Mémo bien utile

HUBERT DOUCET, *L'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE*.

GUIDE POUR LE CHERCHEUR EN SCIENCES DE LA SANTÉ, MONTRÉAL, PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, 2002, 264 p.

Même si le volume est paru depuis un certain temps, il vaut la peine d'en signaler l'existence à nos lecteurs. De plus, bien qu'il s'agisse d'un livre destiné aux chercheurs en sciences de

terminant par un résumé à caractère didactique. Le chapitre 1 situe la problématique du point de vue du chercheur: l'éthique nuit-elle à la bonne science? Le chapitre 2 rappelle le but de la science biomédicale: alléger la souffrance, améliorer la santé du plus grand nombre.

Le chapitre 3 évoque le Code de Nuremberg et la lente prise de conscience des chercheurs américains qui aboutit au *Belmont Report*. Le chapitre 4 est dédié au chercheur pour l'aider à définir son projet et son inscription dans l'éthique de la recherche. Le chapitre 5 décrit les normes nationales et internationales. Le chapitre 6 décrit les comités d'éthique de la recherche, au Canada comme sur le plan international. Le chapitre 7 s'attarde à la recherche clinique interventionniste, le chapitre 8 à la recherche épidémiologique, le chapitre 9 à la recherche en génétique humaine et le chapitre 10 à la recherche quantitative.

La réflexion s'appuie sur quatre préoccupations de base: le souci de rigueur et de méthode pour parvenir à la bonne science; le rappel des exigences courantes de bioéthique (bienfaisance, non-malfaisance, justice, consentement éclairé) et leur mise en œuvre diversifiée selon les secteurs de recherche; le rappel constant de ramener la recherche à ses finalités humaines essentielles, particulièrement en génétique humaine; l'importance du débat public et d'un désenclavement des experts.

Particulièrement utile aux chercheurs désireux de se soumettre aux exigences des conseils d'éthique de la recherche (CER), ce petit guide peut aisément servir de mémo aux membres des CER, à ceux qui consentent à devenir sujets de recherche et à toute personne soucieuse de se mettre à jour sur la question. Bravo!

ANDRÉ BEAUCHAMP



la santé, son intérêt débord largement ce public cible. On peut le considérer comme une introduction aux questions éthiques soulevées par les recherches en sciences de la santé et sur les esquisses de solution mises de l'avant par différents courants de pensée.

Le livre d'Hubert Doucet propose un parcours simple, pédagogique et bien documenté, chaque chapitre se

Soirées Relations

La laïcité face au pluralisme : l'expérience québécoise

Cette soirée comprendra une conférence de **Micheline Milot**, professeure au Département de sociologie de l'UQAM et auteure de *La laïcité dans le nouveau monde : le cas du Québec*.

A Montréal

LE LUNDI 26 JANVIER 2004

DE 19 H À 21 H 30

AU CENTRE JUSTICE ET FOI

25, RUE JARRY OUEST

(MÉTRO JARRY OU DE CASTELNAU)

La conférence sera suivie des interventions de :
Salah Basalamah (coordonnateur de Présence musulmane et chercheur au Département de traduction de l'Université de Montréal), sur la laïcité et la diversité religieuse;
Anne-Marie Aitken (rédactrice en chef de *Relations*), sur la laïcité scolaire.

A Québec

LE MARDI 10 FÉVRIER 2004

DE 19 H À 21 H 30

AGORA, PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

(REZ-DE-CHAUSSÉE)

UNIVERSITÉ LAVAL

La conférence sera suivie des interventions de :
Guy Saint-Michel (coordonnateur du Service d'animation religieuse de l'Université Laval), sur la laïcité et la diversité religieuse;
Élisabeth Garant (responsable du secteur Vivre ensemble au Centre justice et foi), sur la laïcité scolaire.

RENSEIGNEMENTS : CLAUDE RIOUX (514) 387-2541 CONTRIBUTION VOLONTAIRE : 5 \$

ReLations

société politique religion

8 NUMÉROS PAR ANNÉE, 44 PAGES

4,95 \$ PLUS TAXES

ABONNEZ-VOUS...

UN AN : 32 \$ DEUX ANS : 56 \$

À L'ÉTRANGER (UN AN) : 40 \$

ÉTUDIANT : 25 \$ (SUR JUSTIFICATIF)

par téléphone : (514) 387-2541

par télécopieur : (514) 387-0206

par courriel : relations@cjf.qc.ca

par la poste :

Relations

a/s Mme Hélène Desmarais

25, rue Jarry Ouest

Montréal (Québec) H2P 1S6

Oui, je désire un abonnement de _____ an(s), au montant de _____ \$

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (_____) _____

Je désire également envoyer un abonnement de _____ an(s), au montant de _____ \$
à la personne suivante :

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (_____) _____

Montant total : _____ \$ Je paie par chèque (à l'ordre de *Relations*)

Visa Mastercard

NUMÉRO DE LA CARTE _____

EXPIRATION _____ SIGNATURE _____

LE DEVOIR



Présent
sur toutes les
scènes culturelles

Abonnements : (514) 985-3355 1 800 463-7559